

# Rencontre européenne pour une politique industrielle, créatrice d'emplois et répondant aux besoins humains

Sous l'égide de la composante  
française du groupe GUE/NGL  
Avec Jacky Hénin, député européen  
et Yves Dimicoli, économiste

GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE  
GAUCHE VERTE NORDIQUE





**La rencontre européenne pour une politique industrielle, créatrice d'emplois répondant aux besoins humains s'est tenue le 9 septembre 2011 à Paris. Elle a réuni des élus, des syndicalistes, des universitaires, et des experts des questions industrielles.**

Ont contribué à la réalisation de la brochure :  
Yann Le Pollotec, Laurence Mauricourt, Catherine Mills, Alain Morin,  
Frédéric Rauch, Claude Saligny.

# Politique industrielle : l'humain d'abord

Yves Dimicoli

L'industrie et ses rapports aux services, publics notamment, et à la société toute entière, en France, en Europe et dans le monde, sont au cœur d'une intense partie de bras de fer idéologique et politique, autant qu'économique et sociale.

Les problèmes engendrés par la « désindustrialisation » viennent, en effet, percuter beaucoup plus, depuis le choc de 2008-2009, ceux entraînés par le chômage, la précarité, l'insuffisance des salaires et des formations, la faiblesse rémanente de la croissance.

Cela est vrai dans tous les pays anciennement industrialisés, aux États-Unis particulièrement, mais aussi dans les pays de l'Union européenne.

En France, le phénomène est particulièrement marqué et invite à s'interroger, au-delà des aspects conjoncturels, sur ses raisons fondamentales. Cela paraît d'autant plus nécessaire que les dirigeants français ont depuis longtemps cherché à arrimer la France à l'Allemagne dans la recherche d'un couplage qui se veut dominateur en Europe et dans le monde.

Au lendemain du choc de 2008-2009, N. Sarkozy a déployé des efforts significatifs d'intégration, de séduction démagogique des salariés et des citoyens avec l'affirmation du « retour » d'un volontarisme d'État au service d'une ambition industrielle.

Pendant, le rideau de fumée tend, aujourd'hui, à se dissiper avec la crise des dettes souveraines en Europe du Sud et la pression redoublée des marchés financiers sur le système de l'euro, conduisant ses dirigeants à une fuite en avant fédéraliste, un durcissement des politiques d'austérité, le rationnement des services publics, et un alignement de la France sur l'Allemagne.

En fait, jamais l'industrie française n'aura été à ce point mise en difficulté pour soutenir les marchés de capitaux et un euro conçu au service de leur domination.

En Europe aussi, avec l'échec avéré de la stratégie de Lisbonne et l'effondrement de la croissance au premier semestre 2009, il y a eu des velléités de faire plus pour l'industrie. Face à la pression des productions en provenance de la zone dollar, face au défi des délocalisations vers les pays émergents et face à l'amoncellement des créances allemandes sur l'Europe du Sud on a entendu parler de « *politique industrielle* », alors que, jusque-là, il n'était question que de « *politique de la concurrence* ».

Mais ces velléités sont venues rapidement buter sur la rigidité des contraintes liées à l'euro et à l'orientation de la BCE, telles que conçues par le traité de Maastricht et confirmées avec les traités de Lisbonne, au service de la domination des marchés financiers et d'une prépondérance des grands capitaux allemands.

De gros efforts sont relancés dans toute l'Union européenne pour embarquer salariés, syndicats, populations, élus dans la construction d'une union sacrée pour la compétitivité industrielle, dont on fait suprêmement dépendre l'emploi, et contre la « *dette publique* » au nom de la viabilité des services publics et de la protection sociale.

C'est, en réalité, tout le modèle social européen qui est visé.

Une pression idéologique quotidienne, bénéficiant du relais de tous les grands moyens d'information, martelle l'idée que le travail n'est qu'un coût. Alors qu'il se trouve plus que jamais au cœur de la création de richesses, on prétend qu'il faudrait sans cesse le baisser pour pouvoir tenir des positions face à la concurrence mondiale.

Aux salaires plus ou moins bloqués, on ajoute la nécessité de baisser les « *charges sociales* », c'est-à-dire les cotisations payées par les entreprises pour financer la protection sociale.

C'est dire l'importance d'un diagnostic contradictoire et, contre la démagogie d'intégration, d'une riposte contre cette double culpabilisation d'un prétendu excès du « *coût du travail* » et d'un « *surendettement public* ».

Cette contribution entend présenter quelques éléments d'un diagnostic contradictoire avec la « *doxa* » actuelle, une ré-interrogation de la notion de politique industrielle sous l'éclairage des défis de la révolution technologique informationnelle.

Quelques pistes pour une alternative seront présentées avec, au cœur, l'absolu besoin, pour sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation, de nouveaux rapports industrie-services, y compris financiers, en France, en Europe et dans le monde.

La double question d'une grande expansion des services publics en coopération, au lieu de leur rationnement mortifère actuel, ainsi que celle d'une responsabilisation sociale et territoriale des grands groupes, des banques et du Système européen de banques centrales est posée.

Ce propos est limité, ici, **aux seuls enjeux de la révolution informationnelle**, tout en sachant combien sont devenus décisifs, pour une nouvelle industrialisation, les enjeux **des révolutions écologiques et démographiques**.

## I-Destruction de l'emploi industriel et désindustrialisation

L'industrie européenne a perdu un tiers de ses effectifs, près de 2 millions d'emplois ces 30 dernières années, soit quelque 70 000 emplois par an (1).

Cela s'inscrit dans une tendance longue, amorcée dans les années 1970, c'est-à-dire dans la première phase de la crise systémique du capitalisme monopoliste d'État social (CMES), et qui n'est pas propre à la France.

Tous les pays industrialisés ont connu une telle évolution avec, certes, des différenciations marquées. Par exemple, dans l'Union européenne à 25, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total a reculé de 21,7 % à 17,7 % entre 1975 et 2005. Sur la même période, la valeur ajoutée a augmenté en volume de 8 % dans l'industrie contre 2,5 % dans l'économie.

Sur la même période, et du fait d'une progression simultanée sensible du nombre total d'emplois (de 19,44 millions à 25,5 millions), la part de l'emploi industriel en France a enregistré une chute de 36 % de 1980 à 2007.

Au cours des années 2000-2010, l'industrie française a perdu entre 500 000 et 600 000 emplois.

En 2009, année de la plus forte récession depuis la dernière guerre mondiale, sur 256 100 postes de travail perdus, 164 700 – soit plus de 64 % – étaient concentrés dans les secteurs manufacturiers.

Il faut noter l'accentuation marquée de cette tendance en 2010, année généralement considérée, pourtant, comme celle d'une reprise mondiale que les observateurs espéraient rapide et durable après le choc de 2009.

Du 31 mars 2000 au 30 septembre 2010 l'emploi salarié dans l'industrie a diminué, en effet, de 717 000 unités, soit 5 690 suppressions en moyenne par mois. Il faut beaucoup insister sur l'ampleur de l'impact de la crise financière de 2008, la plus grave depuis celle du début des années 1930.

Il s'est alors détruit nettement plus d'emplois dans l'industrie que dans les autres secteurs d'activité, et toutes les branches industrielles ont été touchées (2).

Ainsi, en 2008, ce sont les industries de production de biens intermédiaires, comme la chimie, les composants électroniques ou encore la transformation des métaux, qui ont été les plus touchées avec une destruction nette de 36 000 emplois directs. Derrière viennent les biens de consommation (-20 000) et l'automobile (-13 000). Mais des dégâts significatifs ont aussi été repérés dans les biens d'équipement, l'énergie et, même, les industries agro-alimentaires.

Le rôle joué par les grands groupes en 2008-2009, avec l'aide de l'État, a été particulièrement destructeur, ceux-ci n'hésitant pas à prendre appui sur les difficultés conjoncturelles pour restructurer violemment, au détriment le plus souvent des PME-PMI faisant partie de leurs réseaux de sous-traitance et d'équipementiers.

C'est vrai, particulièrement, de l'industrie automobile où les deux grands constructeurs Renault et PSA (3) ont bénéficié d'apports importants d'argent public (9 milliards d'euros au total), tandis que les sous-traitants, dévastés, faisaient l'objet d'une aide de 600 millions d'euros.

Mais on retrouve les mêmes phénomènes dans l'aéronautique, ou encore dans la sidérurgie.

Il faut prendre la pleine mesure du choc qu'a eu à supporter le tissu de PMI, notamment celles qui sont indépendantes des groupes.

Outre les conséquences brutales des choix de restructuration des grandes entreprises, elles ont été confrontées à des banques rationnant le crédit, alors même que celles-ci ont

bénéficié d'un énorme soutien public de la Banque centrale européenne (BCE) et de l'État en 2009 et 2010.

Cette tendance au recul massif de l'emploi industriel est devenue si visible, avec le choc de 2008-2009, et leurs conséquences si graves pour le secteur des services lui-même (compte tenu de l'ampleur des liaisons réciproques « *industrie-services* ») que, désormais, tout le monde s'en inquiète et s'accorde à dire qu'il faut faire quelque chose.

La France est particulièrement touchée. La diminution relative de l'emploi industriel a été de 19,3% au cours de la décennie 2000, contre 14,3% dans l'ensemble de l'Union européenne, tandis que la valeur ajoutée industrielle, qui était de 24% de la valeur ajoutée totale en France en 1980, est tombée à moins de 14% en 2008, contre 25% en Allemagne et 21% en Italie.

Aujourd'hui, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée marchande totale en France est la plus faible des pays de l'Union européenne avec le Royaume-Uni, c'est dire !

Cela a marché de pair avec une dégradation croissante du solde des échanges industriels, alors qu'ils n'ont cessé de croître depuis les années 1980.

En effet, si le taux d'ouverture de l'industrie française (4) est passé de 11,5% à 18% entre 1980 et 2007, le solde extérieur de ce secteur est passé d'un déficit de 15 milliards d'euros en 1980 à un déficit de 54 milliards en 2007 en valeur.

Cette détérioration résulte, certes, de nos échanges avec les pays émergents, Chine en tête (environ 1,7point de PIB), mais également de nos échanges avec les pays développés (0,65 point), Allemagne en tête, même si les premiers ont crû beaucoup plus rapidement que les seconds.

Si l'on s'en tient à l'industrie manufacturière, les chiffres des douanes françaises traduisent une accélération du déficit de nos échanges : de 21,8 milliards d'euros en 2008, il est passé successivement à 27,5 milliards en 2009, puis 32,7 milliards en 2010, pour atteindre 24,5 milliards au premier semestre 2011.

Ces évolutions particulièrement choquantes viennent ruiner toutes les thèses qui, depuis le début des années 1980 et le basculement du financement des groupes et de l'État vers les marchés financiers, se sont succédées pour faire considérer comme « *dans l'ordre des choses* » (sic) une tendance d'ensemble à ce qu'il faut bien qualifier de désindustrialisation de la France.

Dans les années 1980, on utilisait souvent le terme de « *société post-industrielle* » (5) pour faire se résigner à la fatalité d'un déclin absolu de l'emploi industriel et à la promesse de son « *déversement* » vers les services.

Cette « *transition* » devait, *in fine*, se traduire par un recul du chômage, grâce aux emplois de services et l'avènement, avec eux, de situations de travail moins aliénantes.

De fait, pendant plusieurs années les destructions d'emplois dans l'industrie ont pu être compensées, comptablement, par des créations nettes dans les services, en liaison avec l'utilisation faite des technologies de l'information et de la communication par les grands groupes pour maximiser la rentabilité financière de leurs capitaux.

Certes, souvent, leur qualité était médiocre, avec la multiplication de postes de plus en plus précaires à faible productivité, basses qualifications et bas salaires, alors qu'il eut fallu, au contraire, un développement vigoureux d'emplois de services de plus en plus qualifiés, tant dans les services à la personne que dans les services aux entreprises, tandis que s'annonçait impérieuse la promotion de nouveaux emplois industriels.

Dans les années 1990, cette prophétie s'est systématisée avec ce que l'on nous promettait être l'avènement d'une « *nouvelle économie* », l'ancienne, dominée par les activités industrielles traditionnelles présentées comme « *in-transformables* », étant appelée fatalement à disparaître au profit des services informationnels et, particulièrement, les services financiers.

Au cours des années 2000, on est allé jusqu'à essayer de vendre la thématique, chère à Serge Tchuruk, alors PDG d'Alcatel, de « *l'entreprise sans usine* », avec le projet de ramener, dès la fin de 2002, le nombre d'usines d'Alcatel de 120 à 12 moyennant une forte hémorragie d'emplois, en France notamment (6).

Cela marchait de pair avec l'idée que l'industrialisation des pays émergents devait naturellement s'accompagner de l'exode massif vers eux des emplois et de productions à faible valeur ajoutée, tandis que les pays développés, qui garderaient, eux, la maîtrise des activités de recherche, conception, design, gestion et financement, auraient la main sur l'essor des productions à haute valeur ajoutée.

À quoi cela a-t-il conduit ?

■ **S'agissant de la France**, le solde des échanges de produits des technologies de l'information (ordinateurs, composants électroniques, téléphones, produits électroniques grands publics, matériels d'optique et photo) est passé d'un déficit de 5,4 milliards d'euros en 2000 à un déficit de 13,7 milliards d'euros en 2009, soit le quart du déficit du commerce extérieur français (données douanes).

Simultanément, la France n'a cessé de prendre du retard en matière de recherche-développement. En 2006, elle consacrait 38 milliards de dollars à la recherche-développement publique et privée, soit 1,9 % de son PIB seulement, contre 67 milliards de dollars pour l'Allemagne et 2,4 % de son PIB. De même, alors que la dépense de recherche-développement des États-Unis a augmenté de plus de 60 % entre 1991 et 2008, et que celle de l'Europe s'est accrue de 50 %, celle de la France n'a progressé que de seulement 25 % (7). La responsabilité de ce retard revient, pour l'essentiel, au secteur privé.

Et si l'industrie manufacturière de la Suède consacrait en 2007 quelque 11,1 % de sa valeur ajoutée à la recherche-développement, celle de la Finlande 10,9 % et celle de l'Allemagne 9,9 %, celle de la France, avec 6,6 % seulement, était dans le peloton de queue avec un effort étroitement concentré sur quelques secteurs faisant l'objet de la plus grande bienveillance des pouvoirs publics (aéronautique et spatial, automobile, pharmacie, matériels et composants électroniques), pour le compte de quelques grands groupes.

En 2008, selon la Commission européenne (8), les dépenses de recherche-développement des entreprises ont crû de près de 6,9 % en moyenne dans le monde, avec 8,1 % en Europe. Mais leur augmentation n'aura été que de 0,7 % en France !

Simultanément, la part des entreprises dans le financement total de l'effort de formation professionnelle et d'apprentissage en France n'a crû que de 1, 29 point entre 2000 et 2008 et a même stagné de 2007 à 2008 (9). Et l'écart s'est creusé entre les dépenses de recherche-développement, pourtant elles-mêmes en dessous des exigences, et les dépenses de formation.

■ **Par contre, s'agissant de la Chine**, emblématique des pays émergents, sa part des produits de haute technologie dans le commerce mondial, quasiment nulle en 1990, était, en 2008, supérieure à 15 %. La dépense en recherche-développement des pays émergents représentait, en 2008, environ 120 milliards de dollars, dont 80 pour la Chine seule, soit 27 fois plus qu'en 1999, contre 0,25 fois plus seulement pour la France (10) !

C'est dire combien s'est avérée fautive et purement idéologique cette visée de domination prétendant enfermer les pays émergents dans une division internationale du travail qui était censée faire garder aux pays anciennement industrialisés le monopole de l'informationnel.

Aujourd'hui, à la suite d'une étude faite dans le cadre de la Direction générale du Trésor en juin 2010 (11), on se veut plus objectif, plus scientifique et moins idéologique dans la description des causes du violent déclin de l'emploi industriel en France depuis 1980.

Il aurait trois composantes essentielles :

1. Un quart des pertes résulterait d'une externalisation d'une partie des activités industrielles vers le secteur des services ;
2. 30 % résulteraient des gains de productivité apparente du travail ;
3. 40 % seraient dues à l'essor de la concurrence internationale.

La première composante aurait joué à plein au cours des années 1980 et 1990, s'épuisant ensuite, tandis que les deux autres composantes se seraient considérablement accentuées dans les années 2000.

### **1. Les années 1980-1990**

Les pertes d'emplois dans l'industrie auraient correspondu à un transfert de certaines tâches au secteur des services par externalisation, c'est-à-dire par transfert d'un service interne à l'entreprise vers un prestataire externe.

De fait, la part de l'emploi industriel dans la population active chute de 10 points en France entre 1980 et 2007, tandis que la part de l'emploi dans les services marchands augmente, elle, de 12 points.

Cela s'accompagne d'une augmentation sensible du poids des consommations intermédiaires de plus en plus importées dans la production industrielle : il passe de 71 % en 1980 à 75 % en 2007, en liaison d'ailleurs avec l'internationalisation des grandes entreprises industrielles et l'intensification des échanges intra-groupes.

L'externalisation en direction du secteur des services aux entreprises pourrait expliquer 20 à 25 % de ce qui a été comptabilisé comme pertes d'emplois dans l'industrie depuis 1980.

Ce raisonnement conduit alors à dire que si, en données brutes, l'emploi industriel est passé de 22 % de la population active à 12 % entre 1980 et 2007, la prise en compte de

l'externalisation dans le secteur des services aux entreprises conduirait à réviser ces chiffres de 24 % en 1980 à 15 % en 2007.

Cette analyse descriptive ne doit cependant pas rassurer. Ce processus s'est accompagné, en fait, de fortes contradictions. Cependant, elle a le mérite de montrer l'importance considérable des activités de services pour l'industrie moderne et donc l'enjeu décisif de relations industrie – services qui soient de coopération et de partage pour un co-développement, au lieu de domination et de parasitisme pour la rentabilité financière.

## 2. Le début des années 2000

Qu'en est-il des deux autres composantes du recul de l'emploi industriel décrit dans la note de la direction générale du Trésor ? Il s'agit des gains de productivité apparente du travail et de l'accentuation de la concurrence internationale.

S'agissant des gains de productivité, selon un commentaire publié dans la revue *Économie et Statistique* (12) sur l'étude de la direction générale du Trésor, l'accélération sensible de destructions d'emplois industriels dans les années 2000 tiendrait à « *la diffusion des technologies de l'information et de la communication qui ont alors véritablement trouvé leur essor* ». Et « *à ce changement technique économe de travail* » s'ajouterait « *la financiarisation de l'économie* » qui exacerberait les difficultés d'accès au crédit des PME, relativement aux grands groupes.

S'agissant des destructions d'emplois du fait de la concurrence étrangère, elles se seraient beaucoup multipliées dans les années 2000.

Les délocalisations, étroitement définies comme « *fermetures en France d'unités de production et ouvertures concomitantes d'unités à l'étranger pour des produits destinés aux mêmes marchés* », auraient joué un rôle très accru.

Le maintien à très haut niveau des destructions nettes d'emplois dans l'industrie au cours de la première décennie des années 2000 marche de pair avec le fait que les services, eux-mêmes, contribuent aussi désormais systématiquement aux économies de moyens avec les technologies informationnelles et le recours à des méthodes de management et des indicateurs pour accroître la productivité proches de ceux de l'industrie. L'emploi créé en leur sein chaque année devient si insuffisant qu'il ne permet plus, comme naguère, de compenser, au niveau macro-économique, les pertes d'emplois dans l'industrie ; d'où une ampleur accrue du chômage et de ses corollaires, l'intensification du travail, la précarité et la faiblesse des salaires.

À quels enjeux de fond renvoient cette analyse de grands faits stylisés ?

## II-L'industrie au défi de la révolution informationnelle (13)

Depuis les années 1980, l'industrie est au cœur des défis de plusieurs révolutions :

1. Une nouvelle révolution technologique d'ensemble, la révolution informationnelle, avec la nécessité de dépenser de plus en plus pour la recherche-développement, la formation et les qualifications, ce qui oblige à des partages ;

2. Une révolution écologique (14), avec la nécessité de lutter contre les pollutions et désormais, surtout, de faire face aux changements climatiques avec, notamment, l'enjeu d'une transition à construire vers un modèle énergétique dé-carboné qui ne soit pas, pour autant, le « *tout nucléaire* ». Sans parler de l'ouverture de nouveaux domaines de la nature aux activités humaines de production, jusqu'ici vierges d'une telle intervention, comme, par exemple, la cellule, le génome, le fond des océans, l'espace...

3. Une révolution démographique (15), avec le vieillissement des populations et les risques de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, tandis que deviennent beaucoup plus puissants encore les enjeux relatifs aux conditions et au contenu du travail, ceux relatifs aux rapports entre activités de production et de services, et les enjeux de solidarité entre générations ;

4. Une révolution monétaire avec le décrochement des monnaies de l'or, l'inflation énorme du dollar devenu monnaie mondiale de fait depuis 1971-1973, le cancer financier que cela génère et l'accentuation des concurrences internationales via les rapports de change.

Nous postulons que l'état de crise paroxystique, depuis 2008-2009, est engendré par la façon dont les capitalistes tendent à répondre à tous ces défis, non dans le but de satisfaire aux besoins de développement social, culturel, écologique de toutes les populations, mais dans un but de rentabilité financière des capitaux et de domination.

Nous n'aborderons ici que les défis relatifs à la révolution informationnelle.

Celle-ci suscite un besoin objectif grandissant de partage des coûts et des résultats des recherches, alors même que s'intensifie la concurrence, avec l'accélération des progrès technologiques, qui rend incertaine la traduction en productions nouvelles vendables susceptibles de rémunérer suffisamment ces recherches.

La réponse apportée par les grands groupes à ces défis de partage consiste à tenter de mettre la main sur des potentiels de recherche, d'innovation et de qualification, de débouchés et de financements à l'échelle du monde entier.

Cela explique l'essor considérable des opérations de fusions et acquisitions depuis les années 1980 dans le monde entier.

Ces opérations entrent dans des stratégies de construction de réseaux mondiaux de domination pour pouvoir mieux rivaliser dans la concurrence planétaire.

Cette socialisation du monde, qui progresse sur une base privée et dans un but primordial de rentabilité du capital, est financée essentiellement par la levée massive de fonds sur les marchés financiers. Cela explique, pour une large part, l'essor cancéreux de ces derniers depuis, à partir des États-Unis et de l'Europe, avec, en contrepartie, la montée de coûts financiers du capital en intérêts versés aux créanciers (banques et marchés) et dividendes payés aux actionnaires et, successivement, la course aux revenus purement financiers pour équilibrer ces prélèvements financiers.

Tout le système bancaire européen et français a été happé par cette promotion des marchés financiers, avec l'appui des États qui, eux-mêmes, dans les années 1970, se sont, en quelque sorte, alignés sur le modèle anglo-américain, avec l'arrêt du financement des dépenses publiques excédentaires par la création monétaire des banques centrales et l'appel systématique à l'emprunt sur le marché financier.

Cela a été à l'origine de l'essor, dans les années 1980, des marchés de titres pour les emprunts d'État mais aussi pour le privé (16).

Pendant des années s'est ainsi développée une économie d'endettement de plus en plus mondialisée sous le pilotage de la rentabilité et des marchés financiers, entretenue par une baisse importante des taux d'intérêt nominaux à partir de la fin des années 1980.

C'est ainsi que les grands groupes de l'industrie ont pu se moderniser, se restructurer, s'internationaliser et se livrer à une guerre économique destructrice avec les technologies informationnelles. Celles-ci ont remplacé de plus en plus, et plus vite, l'ancienne base technologique de la révolution industrielle dans les pays développés.

Ces nouvelles technologies permettent d'économiser énormément les moyens en emplois et en capital matériel, tout en permettant de créer beaucoup plus de richesses nouvelles.

Nous ne sommes qu'au début de cette révolution, alors que s'annoncent de nouvelles générations de technologies beaucoup plus économes encore en moyens avec les nanotechnologies, les biotechnologies, les écotecnologies.

Ces formidables potentiels de productivité nouvelle pourraient permettre une réduction radicale du temps de travail pour chacun-e, alors que, simultanément, l'accélération continue du changement technologique exige que chaque salarié-e passe beaucoup plus de temps, tout au long de sa vie, à se former, à développer toutes ses capacités.

On mesure alors, pour une telle perspective, l'enjeu si fondamental des services publics (petite enfance, santé, personnes âgées, éducation-formation, culture, recherche, logement social, transports collectifs, environnement...) nécessaires à la sécurisation et à la promotion de tous les temps de la vie de chacun-e, et d'une bonne liaison industrie-services.

Mais, mobilisés dans un but de rentabilité financière, ces gains de productivité se traduisent par de massives suppressions d'emplois et l'élargissement, à l'échelle du monde entier, d'un volant de chômeurs de plus en plus considérable pesant en permanence sur les taux de salaire, avec la mise en concurrence des salariés.

On ne peut pas comprendre le décrochage de près de 10 points de la part des salaires dans les richesses produites dans les années 1980 sans avoir en vue ce phénomène dont l'épicentre se trouve dans l'industrie.

Ce chômage massif et durable a permis la précarisation grandissante des emplois, notamment dans les services chargés de recueillir le « *déversement* » de l'emploi industriel détruit, avec la multiplication d'emplois à bas salaires si importante en France.

Cette mise sous camisole de force des demandes salariales s'est propagée au moment même où, avec l'industrialisation et l'urbanisation croissante des pays émergents, Chine en tête, des milliards d'êtres humains ont commencé à se diriger vers les marchés du travail salarié, mais à des niveaux de coût salarial sans comparaison avec celui des pays développés.

Se déploie ainsi, depuis les années 1980, et sous l'empire des critères de rentabilité et des marchés financiers, un processus mixte, combinant, à l'échelle du monde entier, les débuts de la révolution informationnelle à partir des pays développés et l'achèvement de

la révolution industrielle, avec une industrialisation des pays en développement recourant, elle-même, aux technologies de la révolution informationnelle si économes en moyens.

D'où un énorme chômage mondial, chiffré désormais par le Bureau international du travail à plus de 205 millions (17), du fait, à la fois de la destruction nette massive d'emplois dans les pays développés et de l'insuffisance criante d'emplois nouveaux dans les pays émergents.

Tout cela se déploie, cependant, sur un fond de tendances à une pénurie mondiale de main-d'œuvre qualifiée témoignant de l'extrême déficience des dépenses d'éducation, de formation tout le long de la vie et de culture, de partout, face à l'essor des dépenses de recherche pourtant lui-même au-dessous des nécessités.

Cette situation conduit à une insuffisance grandissante de la demande globale, des débouchés, alors même qu'avec les nouvelles technologies se développent des systèmes de plus en plus productifs. L'industrie automobile en Europe est sans doute l'exemple le plus emblématique de ce fossé qui se creuse entre une croissance annuelle de la productivité apparente du travail rapide et une demande qui se languit.

C'est là l'origine de la guerre économique que l'on voit progresser sans cesse depuis les années 1980 avec, notamment, son cortège d'OPA, d'opérations LBO, de faillites aussi.

Comment, malgré de tels antagonismes, cela a-t-il pu tenir pendant près de 30 ans ?

Pour l'essentiel grâce à un appel de plus en plus massif à l'endettement adossé aux marchés financiers.

L'insuffisance de demande globale a été en quelque sorte masquée par le recours au crédit et à l'endettement, solvabilisant du débouché et permettant la poursuite d'un régime de croissance de plus en plus financiarisée, antisociale, anti-écologique, accentuant les tendances à une suraccumulation mondiale de capital.

Tout cela a fini par exploser en 2008-2009 après plusieurs alertes, depuis les krachs de 1987 et 1989, jusqu'à la crise dite de l'internet au début des années 2000.

L'effondrement financier de 2008 a lui-même conduit, en 2009, à l'explosion de la suraccumulation réelle et à une récession mondiale.

Des masses de financement public, sans équivalent en temps de paix, ont été alors mobilisées par les Banques centrales et les États, non pour répondre aux besoins de développement des populations mais pour rassurer les créanciers sur les marchés.

Ces moyens colossaux ont été accordés aux banques et aux grands groupes sans changement des critères du crédit bancaire et des aides publiques, sans aucune contrepartie exigée en emplois et formations.

On peut dire que l'endettement public a pris le relais de l'endettement privé, failli en 2008, pour poursuivre le même régime de croissance et d'accumulation sous l'empire de la rentabilité capitaliste.

Ainsi, les dividendes, les bonus, les opérations financières sont-ils repartis de plus belle avec la relance des profits, emplois et salaires restant sous une chape de plomb.

Du coup, la reprise amorcée au cours du second semestre 2009 s'est avérée vite insuffisante et de plus en plus contradictoire.

Les pays émergents continuent d'afficher des rythmes de croissance élevés, mais ils commencent à subir le contrecoup d'un freinage de l'activité dans les pays développés. Celui-ci est tel que certains en viennent à craindre une rechute rapide en récession à partir des États-Unis.

La faiblesse de la croissance a vite fait apparaître un surendettement public, surtout chez les pays les plus vulnérables d'Europe confrontés alors, avec le déclenchement d'une énorme spéculation, à une crise très profonde de leur dette souveraine.

Les tentatives de réponses apportées par les dirigeants de l'euro consistent en une dangereuse fuite en avant autoritaire dans le fédéralisme, au service de la domination des marchés financiers. C'est ce que traduisent la création, puis l'élargissement du Fonds européen de stabilité financière (FESF), tandis que le Pacte de stabilité renforcé et celui de « *l'euro plus* » imposent l'austérité requise avec, particulièrement, le dynamitage des services publics et des droits sociaux.

Ce processus européen visant à garantir en toutes circonstances la « *force* » d'un euro conçu pour rivaliser avec le dollar dans l'attraction des capitaux mondiaux, afin de tenter de partager la domination financière des États-Unis sur le monde, ne fait qu'accentuer la crise mondiale de débouchés et la suraccumulation.

Quelques chiffres propres à la France peuvent donner la mesure des contradictions à l'œuvre.

En 2010, les bénéfices des sociétés du CAC 40 ont atteint 82,5 milliards d'euros, soit un bond de 85 % par rapport à 2009. Sur ce total 42 milliards vont être distribués cette année en dividendes. Les bénéfices de 2011 pourraient atteindre 95 milliards d'euros, tandis que les dividendes distribués en 2012 pourraient se chiffrer à 45 milliards d'euros, alors que la croissance du PIB est pourtant si faible.

En même temps, les groupes ont amassé d'énormes liquidités secrétées par la flexibilisation brutale de l'emploi à partir du second semestre 2008 et pendant la récession de 2009.

En 2010, dix grands groupes du CAC 40, dont EADS, Total, GDF Suez, EDF, Renault, Peugeot, Vinci, Sanofi détenaient 170 milliards d'euros en trésorerie en mai dernier, un record historique (18).

Ce phénomène concerne tous les pays développés. D'après l'agence Bloomberg, les 1 000 plus grandes entreprises ont accumulé 3 000 milliards de dollars de trésoreries entre 2009 et 2010, dont plus de 600 milliards de dollars pour les principales entreprises européennes (19).

Simultanément, les opérations de fusions et acquisitions sont relancées. En mai on dénombrait pour plus de 40 milliards d'euros d'opérations programmées en France (20).

Surtout, continuant de freiner comme jamais l'investissement réel, les grandes entreprises industrielles rachètent à tour de bras leurs propres actions dans les pays développés, pour accroître le contrôle de leur capital et augmenter la valeur rendue aux actionnaires.

Fin août dernier, le cumul annuel des rachats d'actions atteignait 4,376 milliards d'euros dont 747 millions d'euros en août, contre 3,360 milliards d'euros pour toute l'année 2010 (21).

D'où proviennent les énormes liquidités détenues par les grandes entreprises industrielles ?

Elles trouvent une origine fondamentale dans la façon dont la gestion des groupes, sous critères de rentabilité financière, utilise les potentiels de la révolution informationnelle.

Ayant à dépenser de moins en moins en salaires et en capital matériel pour une production de richesses nouvelles donnée, les grandes entreprises dégagent un surplus considérable. C'est là la contrepartie des économies de temps de travail réalisées grâce au recours aux technologies de l'information et de la communication.

Ce surplus pourrait servir à financer, de partout, l'essor des services publics pour développer les capacités humaines. Mais, conditionné par les exigences de rentabilité financière des groupes, il va, chaque jour, être placé de façon à demeurer disponible et rapporter au minimum ce que rapporte un investissement réel dans un pays à bas coût salarial.

Aussi sert-il à spéculer sur chaque marché où existe un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande.

C'est vrai, particulièrement, des marchés où les besoins des populations poussent structurellement la demande en liaison, notamment, avec l'essor des pays émergents, tandis que l'offre est rationnée par les exigences de rentabilité : l'énergie, les matières premières, l'alimentation, mais aussi le logement et l'immobilier.

Cette spéculation, désormais permanente, prend des dimensions sans précédent. Elle met directement en cause la vie des populations. Elle appelle, bien sûr, de nouvelles réglementations, des taxations. Mais, pour être conséquent, le combat contre elle requiert des pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs organisations sur l'utilisation, par les grands groupes, de l'argent des profits, des fonds publics, du crédit, avec l'avancée de critères d'efficacité sociale, alternatifs à ceux de la rentabilité.

Pendant ce temps, les PME sont en difficulté, particulièrement dans l'industrie manufacturière où elles sont confrontées tant à une insuffisance de débouchés qu'à des problèmes rémanents de financement.

Si la liaison PME-groupes est très mauvaise en France, notamment dans l'industrie, la liaison PME-Banques l'est plus encore, et ces deux caractéristiques sont liées.

Ainsi, si l'on regarde l'évolution des encours de crédit aux entreprises sur un an à fin juillet 2011 (22), on constate que :

- les PME de groupe sont nettement favorisées par rapport aux autres avec une croissance annuelle du crédit de 8,3% contre 5,2% ;
- si les activités immobilières enregistrent sur la même période une croissance de 8% des encours de crédit, l'industrie manufacturière, elle, enregistre une diminution de 0,3% des siens.

Plus que jamais, l'enjeu d'une politique industrielle nouvelle devrait être la sécurisation et la promotion de l'emploi, de la formation avec un relèvement des masses salariales.

### III-La politique industrielle enjeu d'intégration des salariés et populations

Qu'entend-on en général par « *politique industrielle* » ?

Deux conceptions occupent le devant de la scène et renvoient essentiellement au sens et au périmètre à donner à l'intervention étatique face au marché.

La première, qui a prévalu jusque dans les années 1980, après avoir accompagné l'essor du CMES et du secteur public étatique, est dite volontariste et sectorielle. Elle vise à promouvoir des secteurs qui, pour des raisons d'indépendance nationale, d'autonomie technologique, de faillite de l'initiative privée, de déclin des activités traditionnelles ou d'équilibre territorial sont censées mériter une intervention correctrice de l'État.

Cette politique a accompagné une longue période de croissance rapide, « *les 30 glorieuses* », pour finalement s'épuiser, avec la tendance à la suraccumulation de capital matériel, et se retourner dans la crise de ce type d'intervention publique et du secteur public lui-même dans les années 1970-1980.

Une autre conception a alors émergé, simultanément aux efforts des dirigeants capitalistes confrontés à la crise de productivité et de rentabilité, pour tenter de diminuer, dans l'industrie, le rapport capital/produit en commençant à y introduire des nouvelles technologies plus économes en moyens matériels.

Dite horizontale, cette nouvelle conception postule que l'intervention publique en matière industrielle doit viser essentiellement à éliminer tout obstacle réglementaire au « *libre fonctionnement* » des marchés et corriger les défaillances de ces derniers quand, par exemple, ils ne permettent pas de financer la recherche-développement.

En réalité, ces deux conceptions, dans des conditions historiquement différentes, promeuvent une intervention publique au service des marchés et de ce qui y prédomine, c'est-à-dire les exigences de rentabilité financière, qui ont fini, notamment, par dominer tout le secteur public et nationalisé, provoquant sa crise et suscitant la réponse réactionnaire des privatisations.

À l'échelle de la Communauté européenne, le traité de Rome ne faisait, lui, aucune référence à l'industrie. C'est en 1992 que le traité de Maastricht, instaurant l'euro comme monnaie unique au service de la domination des marchés financiers, de la libre circulation des capitaux et d'une concurrence « *libre et non faussée* », a introduit un article relatif à l'industrie.

Depuis, on sait combien c'est, en fait, la politique de la concurrence qui a tenu lieu de politique industrielle européenne, sous la férule de la Cour de justice européenne et de la Commission, avec le consentement des États.

Depuis le traité de Lisbonne, on nous présente l'article 173 du traité consolidé sur le fonctionnement de l'Union comme la grande opportunité à saisir pour mener une politique industrielle européenne.

Rappelons, cependant, que cet article commence de la façon suivante : « *l'Union et les États membres veillent à ce que les conditions nécessaires à la compétitivité de l'industrie de l'Union soient assurées* » et cela, est-il précisé, « *conformément à un système de marchés*

*ouverts et concurrentiels* » sur lesquels il faut « accélérer l'adaptation de l'industrie aux changements structurels » !

Dans les années 1990, et, plus encore, dans les années 2000-2010, avec le saut dans l'euro, ce sont ces principes qui ont prévalu avec la préoccupation cruciale, quasi obsessionnelle, de la compétitivité. Une compétitivité qui, en France particulièrement, a été mesurée à l'aune, surtout, du seul « *coût du travail* ».

On peut considérer, de façon schématique, trois sous-périodes dans la façon dont ont évolué, en France, les pratiques se prévalant d'un souci industriel : avant 2008-2009, au lendemain de 2009, depuis mars 2010. Nous nous en tiendrons ici à quelques grands faits saillants, sans aucune prétention d'exhaustivité.

## A. Avant 2008-2009

### 1. Accompagnement des restructurations industrielles

Dès les années 1970, dans la première phase de la crise systémique du CMES, la France et l'Europe sont confrontées à des problèmes de restructuration industrielle et placées au défi d'un accompagnement pour obtenir le consentement des populations concernées mais aussi pour essayer de tenir des objectifs de politique industrielle.

Cela s'est considérablement accéléré dans les années 1980 avec l'introduction plus systématique dans la production industrielle de technologies informationnelles arrivant à maturité et les défis d'une nouvelle internationalisation.

Au début des années 1980 ont été mis en place, en France, des dispositifs visant à accompagner les restructurations d'entreprises « *confrontées à des difficultés* ». En 1982, par exemple, ont été créés le Comité interministériel pour les restructurations industrielles (CIRI), réunissant 14 administrations, à l'intention des grandes entreprises (plus de 400 salariés), et les Comités départementaux d'examen des difficultés de financement des entreprises (CODEFI), placés sous l'autorité des préfets, pour les entreprises de moins de 400 salariés.

Dés 1983, c'est le tournant dans la « *politique de désinflation compétitive* » de J. Delors avec l'accrochage du franc au mark plaçant l'industrie française sous une très forte contrainte de productivité.

En 1984, une nouvelle loi (23) met fin à la spécialisation des banques en créant des « *banques universelles* ». Cela permit aux grands établissements français de s'extravertir et de développer des activités de marché financier, tendant à devenir prédominantes au détriment des activités de crédit aux PMI, tout en continuant de disposer de la sécurisation offerte par la collecte de dépôts.

Au début des années 1990, c'est l'immersion de la France dans le marché unique européen et son cortège de déréglementations anti-sociales et anti-nationales. C'est aussi la capitulation de la gauche française devant les marchés financiers avec l'abandon de toute ambition industrielle et de promotion des capacités humaines sur tous les territoires.

Dans ce contexte, les structures comme le CIRI ont servi de plus en plus à accompagner socialement les restructurations imposées par les efforts d'internationalisation à marche forcée des grands groupes pour maximiser la rentabilité financière de leurs capitaux.

Ainsi s'est développée une panoplie d'interventions étatiques visant principalement, non pas une cohérence de filières industrielles pour sécuriser l'emploi et de la formation sur les territoires, mais à faciliter le grand mouvement de recomposition, d'extraversion internationale et de financiarisation du système productif français sous la houlette de grands groupes, d'abord nationalisés sans changement des critères de gestion, puis, dès 1986 et le retour d'un gouvernement de droite en « *cohabitation* », voués à la privatisation.

Tous ces dispositifs institutionnels, mobilisant d'importants financements publics, ont cherché à créer des conditions d'acceptation, par les salariés et leurs organisations, par les populations et leurs élus, de destructions d'emplois industriels considérables, dévastant certaines régions, sans perspective de « *reconversion* » efficace, tandis que les groupes industriels étaient eux-mêmes de plus en plus déresponsabilisés socialement et territorialement.

Il est à noter que la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, qui porte l'empreinte de propositions communistes, a ouvert, un moment, une bifurcation possible dans cette grande tendance qui a conduit à une désindustrialisation. Elle introduisit, en effet, un droit d'opposition et de contre-proposition pour les Comités d'entreprise, en cas de restructuration ou de compression d'effectifs, avec la saisine possible d'un « *médiateur* ».

Les propositions portées par le PCF avaient même permis, dans un premier temps, d'aller plus loin encore, en transformant aussi le droit du licenciement économique. Mais cela avait donné lieu à une contre-offensive immédiate du grand patronat, particulièrement celui de la métallurgie (UIMM), qui arriva à faire échouer la nouvelle esquisse au nom de la « *liberté d'entreprise* » sur le marché unique européen, opposé ainsi au « *droit à l'emploi* » des salariés, pourtant reconnu dans le préambule de 1946 de la Constitution française.

La droite, de retour aux affaires après un nouvel échec de la gauche, s'empressa, par une loi du 3 janvier 2003, de suspendre le droit d'opposition-contreproposition acquis par les comités d'entreprise, puis de le faire disparaître en permettant, au contraire, aux groupes d'être de plus en plus déresponsabilisés au plan social et territorial.

Depuis, la politique d'accompagnement des restructurations industrielles est devenue, de façon plus systématique, un outil de flexibilisation des salariés et des populations conduisant à faire reculer ce qui reste de protection dans leurs statuts, avec le déploiement de nouveaux contrats précaires, tout en prétendant au contraire les sécuriser. C'est à cela qu'a servi, en pratique, la mise en place de mesures de « *flexicurité* » chaudement recommandée par la Commission européenne, mais aussi par Ségolène Royal au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2007. On sait le zèle de N. Sarkozy, par la suite, pour bouleverser le code du travail en mettant en avant ce concept, cherchant à récupérer, pour les pervertir, les thématiques syndicales montantes de « *sécurité sociale professionnelle* » et de « *sécurisation des parcours professionnels* ».

## 2. Les baisses de cotisations sociales patronales

Elles ont constitué, dès le début des années 1990, le principal instrument de déresponsabilisation sociale des entreprises. Et il continue d'exister aujourd'hui un consensus entre la droite et le Parti socialiste sur cette pratique, au nom de la compétitivité des entreprises et du soutien à l'emploi peu qualifié.

Ces dits « *allègements de charges sociales* » ont été vivement relancés avec le passage aux 35 heures de Martine Aubry (24). La baisse de la durée du travail aurait pu se traduire par une baisse de la productivité par tête dans l'industrie. C'est le contraire qui s'est passé, avec une nette accélération de la productivité horaire du secteur, bref de la surexploitation, engendrée par la faible création d'emplois sous-jacente, mais aussi avec la systématisation d'outils de management visant une hyper-flexibilité.

De 1992 à 2009, les gouvernements, en alternance, ont fait diminuer les cotisations sociales patronales d'un montant cumulé de 248 milliards d'euros, dont 210 milliards d'euros compensés par l'État (25)!

Le bilan de cette politique est désastreux du point de vue même des objectifs officiels qu'elle s'assigne :

Les sorties de capitaux n'ont cessé d'augmenter. Ainsi, au titre des investissements directs à l'étranger (IDE) – qui recouvrent les délocalisations – les sorties nettes enregistrées en balance des paiements étaient de 9,4 milliards d'euros en 2003, mais de 76,7 milliards d'euros en 2009!

Les échanges commerciaux de la France n'ont cessé de se dégrader: d'un solde encore excédentaire de 0,94 milliard d'euros en 2003 nous sommes passés à un déficit de 59 milliards d'euros en 2008 (26)!

Voilà pour la compétitivité! Mais on pourrait parler, sur le même mode, des effets de ces baisses de cotisations sur l'emploi.

En effet, elles tirent vers le bas tous les salaires par la mise en concurrence accrue des salariés et développent une logique de précarité et d'emplois pauvres (trappe à bas salaires, puis trappe à pauvreté). Cela pèse sur la demande salariale et, donc, freine les débouchés. Cela pèse aussi sur les qualifications et, donc, déprime l'efficacité de l'offre.

Cet acharnement à baisser le coût salarial de l'emploi par la baisse des cotisations sociales, appelées « *charges sociales* », mène dans le mur :

Il n'arrivera jamais à ramener la France au niveau des coûts chinois, turcs ou indiens et, donc, n'arrivera jamais à contrer leur attrait pour ceux des dirigeants d'entreprise qui cherchent à faire du profit par la baisse du coût du travail. Donc, cela n'arrivera jamais à empêcher les délocalisations de productions banalisées ou semi-banalisées.

Cette pratique entraîne, simultanément, une insuffisance de la demande et des qualifications en France – et en Europe – ce qui mine les ressorts de la croissance réelle, et met en difficulté des productions à haute valeur ajoutée, intensives en recherche-développement et qualifications.

Et c'est la faible croissance, précisément, qui encourage alors les exportations de capitaux des grands groupes (et de leurs sous-traitants sommés de les suivre) vers les pays où la croissance est plus forte et à fort contenu informationnel, États-Unis en tête (27), et aussi, désormais, les émergents, Chine en tête.

On mesure alors l'importance, pour une politique alternative, de l'arrêt de ces dispositifs institutionnels et de leur remplacement par d'autres dispositifs qui soient, eux, effectivement incitatifs à la création d'emplois et à un effort très accru de formation de la part des entreprises en faisant reculer les charges qui contribuent à l'affaiblissement effectif du potentiel productif : les intérêts et les dividendes payés par les entreprises.

### 3. Les pôles de compétitivité

Ils ont été inaugurés en 2005 à partir de l'expérience des « *Clusters* » à l'étranger.

Ceux-ci désignent l'organisation, en grappes industrielles, de zone combinant, sur un même territoire, des entreprises liées à un même secteur d'activité et des organismes publics et privés, valorisant ainsi les relations de proximité et la mise en réseau (28).

Cette démarche part d'un principe non affiché mais effectif : l'attraction et la fidélisation de capitaux privés, sur un territoire donné, dans des industries de la révolution informationnelle, et nécessite une intervention publique capable de garantir l'accès de ces investisseurs à un niveau de rentabilité conforme aux exigences des marchés financiers, malgré les énormes avances nécessaires en recherche, qualifications, infrastructures et les risques à prendre en termes de résultats.

La politique industrielle efficace serait alors celle qui s'adresse à des sous-systèmes industriels spécifiques capables de concentrer capacités de recherche, capital-risque, enseignement universitaire basé sur la formation continue, existence d'industries en aval et en amont.

Les pôles de compétitivité prennent appui sur de puissants besoins objectifs de rapprochement entre la recherche, l'enseignement-formation et la production dans les régions. Mais ils supposent aussi une agrégation autour d'une offre efficace de services à la personne de haute qualité en termes de santé, culture, accueil de la petite enfance, loisirs, logements, transports...

Il faut mesurer, cependant, à quel point leur lancement en 2005 constitue un tournant dans la conception de la politique industrielle française : « *À une action publique basée sur le double principe de redistribution et d'équité territoriale succède ainsi une approche élaborée, avant tout, autour des concepts de compétitivité et de concurrence avec la construction de territoires compétitifs, attractifs, et, de fait, mis en concurrence radicale dans l'accès aux financements publics* » (29).

Les grands groupes, et les PME innovantes de leurs réseaux, jouent un rôle directeur dans ces secteurs où, à côté du financement de l'État et d'agences publiques, on voit monter le financement des collectivités territoriales, alors qu'elles sont de plus en plus privées de recettes propres (30), ce qui les amène à emprunter auprès des banques, mais aussi sur le marché financier.

Il y a une attirance pour cette construction qui se place sur le terrain de la réponse à des besoins objectifs puissants de coopération entre la sphère de la production réelle de richesses et celle des services publics, sans parler de tout ce qui touche aux infrastructures.

Au terme de 5 ans, le bilan officiel fait état de plus de 700 projets aboutis et d'une croissance de brevets déposés même si sur 71 pôles, 39, seulement, auraient atteint les objectifs assignés (31).

Mais, au total, l'effet sur l'emploi de cette opération demeure insaisissable et particulièrement pour ce qui concerne l'emploi industriel qui était l'un des objectifs affichés par le gouvernement en 2005 (32). Tout comme l'impact de ce dispositif de concurrence sur les autres territoires.

C'est dire l'enjeu de batailles pour que ces pôles de compétitivité deviennent des pôles de coopération avec des objectifs chiffrés et contrôlables d'emplois et de formation, notamment à l'intention des populations locales défavorisées. Cela implique un autre mode de gouvernance et une autre utilisation de l'argent ainsi mobilisé par le Fonds unique interministériel (FUI), les collectivités locales, l'institution financière publique OSEO, l'agence nationale de la recherche (2,94 millions d'euros entre 2006 et 2009) et y compris des fonds européens.

#### 4. Les partenariats public-privé

Ce procédé prétend permettre de surmonter les contraintes de rationnement pesant sur le financement public (Pacte de stabilité...) en associant un « *partenaire* » privé au financement d'équipements publics lourds.

Dans ce type de « partenariat » le(s) partenaire(s) privé(s) – généralement de très grands groupes multinationaux – peuvent imposer un rapport « *rentabilité-risque* » des investissements à réaliser et de leur maintenance qui peuvent conduire à des prélèvements financiers très accrus sur les populations et les collectivités publiques, ainsi qu'à de graves reculs de la maîtrise publique et sociale, donc de la démocratie.

Cela étant, il y a un défi qui doit être relevé et appelle des luttes nouvelles. Il concerne l'exigence de nouveaux financements volumineux, très peu coûteux et stables de l'investissement public – avec les nécessaires dépenses de formation très importantes qu'ils impliquent – émancipés du marché financier et des exigences de rentabilité financière. Cela renvoie à la nécessité d'une nouvelle mobilisation de l'appareil de crédit et des banques, avec de nouveaux critères de financement et de gestion de ces investissements, jusqu'à la BEI et à la BCE. Il concerne aussi l'exigence d'une responsabilité sociale des entreprises sur les territoires en liaison avec une promotion forte des services publics. Il concerne encore la recherche d'une nouvelle efficacité du financement public avec une maîtrise sociale, et pas seulement de type étatique.

#### 5. Le Fonds stratégique d'investissement

Il a été créé en 2008 sur le mode d'un « *Fonds souverain* » doté de 20 milliards d'euros en capital, avec la mission d'investir « *en capital* » dans des entreprises existantes jugées

stratégiques, rentables financièrement et « *viables à long terme* », mais sujettes à des difficultés conjoncturelles. Il n'a donc aucune vocation à participer au financement de projet de création d'entreprises ou d'infrastructures dans le cadre, par exemple, de partenariats public-privé. Il n'a pas vocation, non plus, à investir dans les services financiers, la distribution, l'immobilier ou les activités dites « *non concurrentielles* » (33).

Il aurait investi depuis 2008 quelque 4,1 milliards d'euros, dont 2,8 milliards d'euros sous forme de prises de participation directe dans les entreprises, et 1,3 milliard d'euros à travers des fonds sectoriels comme le Fonds de modernisation des équipements automobiles (FMEA) (34) ou Innobio (35) pour le secteur des biotechnologies, lesquels sont voués aussi à prendre des participations en capital et à contribuer à réaliser les objectifs de rentabilité financière des actionnaires des entreprises concernées.

Le FSI est détenu à 51 % par la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et 49 % par l'État français, via l'agence des participations d'État (APE) (36).

Ce fonds vient donc mettre une force de frappe publique supplémentaire au service du soutien du capital- actions d'entreprises privées, contre notamment les risques d'OPA.

Ce qui est manifeste, outre le caractère très techno-bureaucratique de ses structures, c'est sa vocation à défendre la rentabilité financière, à maintenir l'attractivité du marché des capitaux, et cela, il va de soi, sans aucun objectif chiffré contrôlable en matière d'emploi, de formation, de masse salariale.

## **B. De juillet 2009 à mars 2010**

Après le choc de 2008-2009, l'intervention publique devient beaucoup plus massive, avec le soutien aux banques et aux groupes en tête de grandes filières comme l'automobile ou l'aéronautique.

L'heure est, entend-on dire alors, au « *retour de l'État* », avec l'affichage d'un volontarisme industriel.

C'est ce nouveau profil qui accompagne le lancement d'un grand emprunt national qui se veut « *bi-partisan* », sous la houlette de deux grands parrains : A. Juppé, pour la droite (UMP) et M. Rocard pour le PS (37).

Cet emprunt de 35 milliards d'euros est censé financer de grands « *projets mobilisateurs* » susceptibles d'impulser une union nationale autour de ce mode de financement de la dépense publique, c'est-à-dire par l'emprunt sur le marché financier à hauteur de 22 milliards d'euros, au nom d'objectifs attractifs dont, particulièrement, l'industrie et les PME (6,5 milliards d'euros), la santé (2,4 milliards d'euros), l'enseignement supérieur et la recherche (11 milliards d'euros), le développement durable (5 milliards d'euros)... Et il ne s'agit, en l'espèce, que de dépenses d'investissement, les seules à être désormais considérées comme « *utiles* » et pouvant faire l'objet d'un effort de soutien public, en sorte que l'on arrive ainsi à programmer la construction de laboratoires, mais que l'on refuse d'en financer les dépenses en chercheurs !

L'objectif fondamental est, en réalité, de permettre une prise nouvelle de grands groupes sur ces financements dans des combinaisons de partenariats public/privé avec, y compris, des fondations.

Il faut, pour bien mesurer sa portée, replacer cette initiative politique dans son contexte macro-économique.

En France, comme dans toute la zone euro, une bataille fait rage pour, d'un côté, tenter de faire reculer la part prélevée par les impôts et les cotisations sociales (prélèvements obligatoires) sur les richesses nationales produites et, d'un autre côté, laisser augmenter la part des richesses nationales prélevée en intérêts et dividendes (prélèvements financiers).

Qu'est-ce que cela donne du point de vue des entreprises (sociétés non financières), pour la compétitivité desquelles on ne cesse de nous dire qu'il faut baisser les « *charges sociales* » ?

– En 2003, les prélèvements publics et sociaux représentaient 21,6 % de la valeur ajoutée qui y était produite, tandis que les prélèvements financiers représentaient 26,04 % ;

– en 2009, les prélèvements publics et sociaux représentent 21,9 % de la valeur ajoutée (+ 0,33 point) contre 34,1 % pour les prélèvements financiers (+ 8 points) (38).

On voit comment la culpabilisation des dites « *charges sociales* », au nom de la compétitivité, participe, en fait, à laisser s'envoler les charges en prélèvements financiers. Inséparablement, au plan idéologico-politique, elle vise à empêcher un grand mouvement de contre-attaque, à partir de la défense des services publics, de la sécurité sociale et de l'emploi, pour les faire reculer.

Le grand emprunt bi-partisan de Nicolas Sarkozy encourage cette progression du cancer financier en permettant, avec des objectifs démagogiques, d'accroître la dépense publique captée, en fait, par des grands groupes sans accroître les prélèvements publics et sociaux.

Cet effort d'union sacrée pour les capitaux financiers se termine sur un sommet de démagogie avec les « *États généraux de l'industrie* » qui, eux, visent précisément à intégrer les syndicats et les élus de terrain, avec un gouvernement qui ne craint pas de promettre une augmentation de 25 % de la production industrielle française d'ici fin 2015, la pérennisation de l'emploi industriel et le retour à un excédent de la balance commerciale d'ici à 2015 (39).

### C. Depuis mai 2010

Pourquoi cette date ? Mais parce qu'avec la crise de la dette publique grecque et de l'euro, un sommet européen décide alors d'engager une véritable fuite en avant au service de la domination des marchés financiers, avec la création du Fonds européen de stabilité, le renforcement du pacte de stabilité et l'adoption d'un « *pacte de l'euro plus* », dénommé un temps « *pacte de compétitivité* ». La contrepartie en est une surenchère générale dans les politiques d'austérité salariale et sociale.

### 1. L'obsession de la note « AAA »

La relance de la spéculation depuis, avec l'aide massive des fonds spéculatifs américains, l'asphyxie de la Grèce et le risque de contamination à toute l'Europe du Sud, Italie comprise, font se réunir, en juillet dernier, un sommet extraordinaire qui, au nom prétendument de la solidarité entre pays européens, redouble dans la même logique. L'objectif apparaît, désormais, de faire de la zone euro une zone d'endettement international rivale des États-Unis, objectif auquel doivent concourir les « *euro obligations* » ou « *eurobonds* », comme le propose en France le PS.

Simultanément, dans chaque pays membre, une campagne déchaînée est engagée pour diaboliser dettes et déficits publics, et faire accepter, au nom du risque de dégradation de la note décernée par les agences de notation, des mesures supplémentaires d'austérité et des reculs de la démocratie.

Le chantage à propos de la prétendue « *règle d'or* » des finances publiques (40) n'est pas sans écho au Parti socialiste. Ses dirigeants la réproouvent mais ils s'engagent, cependant, à réduire à 3% du produit intérieur brut le déficit public de la France en 2013. F. Hollande est même allé jusqu'à s'engager sur un déficit public zéro en 2017, sans s'interdire cependant de promettre, s'il est élu Président, un effort particulier, un jour, pour la culture, un autre jour, pour l'éducation...

L'obsession désormais c'est la note « AAA » délivrée par les agences de notation pour la dette publique française. C'est alors la surveillance quotidienne du « *spread* » qui prédomine, c'est-à-dire l'écart de taux d'intérêt entre, d'une part, les titres de dette de la République allemande, considérée comme la plus solvable (parce que l'Allemagne, grâce à la puissance de son industrie, est le principal créancier de la France et des autres pays d'Europe du sud) et, d'autre part, les titres de dette émis par les autres États.

La recherche d'union sacrée se mène désormais directement autour d'enjeux purement financiers, au rythme dicté par les marchés financiers et la spéculation sur les titres de dette souveraine de la zone euro.

Le volontarisme affiché, depuis 2005 et, plus encore, après la récession de 2009 avec des velléités d'expansion nouvelle de l'industrie, n'occupe plus le devant de la scène.

Tous les dispositifs de financement public mis alors en place, sans aucun changement des critères du crédit et des aides, débouchent, avec le ralentissement de la croissance en France et dans la zone euro, sur l'augmentation d'un endettement public qui vient se heurter, alors, à une pression redoublée des marchés financiers.

L'appel à courber l'échine devant les marchés, selon une inclinaison choisie par Berlin, révèle, alors, le caractère démagogique des promesses faites sur le « *retour de l'État* » et sur l'industrie.

### 2. La collaboration dominatrice franco-allemande (41)

Le cabinet patronal COE-Rexecode a remis au gouvernement, le 14 janvier dernier, un rapport très alarmiste sur « *la divergence de compétitivité entre l'Allemagne et la France* » (42) au détriment de celle-ci.

La seule façon, selon ce rapport, de faire face à cette évolution serait « *d'envisager un pacte de compétitivité industrielle entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales et professionnelles* ». Ce pacte devrait avoir pour objectif « *une baisse de 5 à 10 % des coûts de production pour l'industrie sur notre territoire par une mesure de réduction des charges pesant sur le travail, financièrement compensée autant que possible par une réduction significative des dépenses publiques* ». Ce serait là, en quelque sorte, la traduction française du pacte de l'euro plus.

Qu'en est-il du prétendu surcoût du travail en France ?

La croissance de la productivité apparente du travail de la France et de l'Allemagne se situe dans la moyenne de L'ex-Union européenne à 15 (environ 1 % par an depuis 1995 et moins depuis 10 ans).

Si l'on s'en tient à la seule industrie, la productivité par personne employée ou par heure de travail a progressé entre 1991 et 2007 à des rythmes similaires des deux côtés du Rhin :

– Plus rapidement en France entre 1999 et 2001 avec le passage aux 35 heures conçues « *à coût zéro* » pour les entreprises (gel des salaires, allègement des cotisations sociales patronales et gains de productivité apparente du travail).

– Puis il y a eu, en quelque sorte, la riposte allemande avec la croissance de la productivité apparente relativement plus rapide qu'en France entre 2005 et 2007.

Au total, les salariés de l'industrie étaient aussi productifs dans les deux pays avant le tournant de 2008-2009, avec une légère avance de la France dans l'industrie manufacturière.

Au-delà de l'industrie, le coût du travail a, certes, progressé moins vite en Allemagne qu'en France au cours des années 2000, mais il est resté supérieur en niveau, selon le rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale de juin 2010.

En réalité, si l'on rapporte le coût annuel du travail pour les seuls travailleurs à temps plein au nombre d'heures effectivement travaillées, le coût horaire du travail du salaire moyen demeure supérieur en Allemagne (24,60 € contre 23,60 €), même si l'écart avec la France s'est réduit de 2000 à 2008 (le coût horaire français représentait 87 % de celui constaté en Allemagne en 2000 et 96 % en 2008).

C'est ce « rattrapage » qui fait monter le MEDEF au plafond car, dit-il, la France perd son « *avantage comparatif* » (sic), face à l'Allemagne, d'un coût du travail moins élevé.

En réalité tout cela est à replacer dans le contexte du passage à l'euro.

Celui-ci a suscité un choc de compétitivité entre Européens et avec les productions de la zone dollar.

Chaque pays, au sein de la zone euro, s'est préparé à ce choix en gardant les yeux rivés sur le coût salarial de l'emploi que tous entendaient baisser face à la concurrence de la zone dollar et des pays émergents.

Avec le passage aux 35 heures, tel qu'il a été conçu par Martine Aubry, les entreprises françaises ont réussi à maintenir une compétitivité-prix proche de celle des entreprises allemandes.

Cela a duré jusqu'à ce que l'Allemagne, dont la compétitivité s'était érodée avec la réunification, se lance dans une vaste restructuration de son processus de production, accompagné d'une politique très agressive de désinflation compétitive.

Les entreprises allemandes ont accru la sous-traitance d'une partie de leurs processus de production vers les PECO, tout en conservant des unités de production en Allemagne. Cette stratégie, qui a servi à remodeler l'Europe de l'Est « *en amont* », a visé à « *conserver des unités de production en Allemagne* » en puisant ainsi « *dans les réserves de compétitivité procurée par l'approvisionnement en biens intermédiaires et composants à l'étranger* » (43).

Cela a servi, en même temps, à imposer une plus grande austérité salariale aux Allemands (réformes Hartz du marché du travail notamment).

Enfin, l'Allemagne a adopté, en 2007, une sorte de TVA sociale réduisant les cotisations chômage des entreprises.

Au final, les coûts salariaux unitaires dans l'industrie ont chuté en moyenne de 3,6 % entre 2003 et 2007 et la part des salaires dans la valeur ajoutée est passée de 65,4 % à 62,2 %.

Simultanément, l'Allemagne a pu massivement accroître ses exportations de marchandises industrielles vers les pays d'Europe du Sud, comme la Grèce ou l'Espagne, bénéficiant, alors, d'un essor de la demande largement soutenue par un crédit à taux d'intérêt maintenu relativement bas grâce à l'euro.

Pendant ce temps, en France, tout était fait pour encourager la croissance financière des capitaux et l'internationalisation des grands groupes financiers, aux États-Unis, notamment, mais ouvertement contre l'emploi, les qualifications, les salaires et la production nationale.

À l'inverse de l'Allemagne, en effet, comme l'a relevé un rapport du CAE de 2008 (44), « *les grandes entreprises françaises ont fait le choix d'une implantation et d'une production à l'étranger* » au détriment de la cohérence et de l'efficacité de la base productive française.

C'est dans l'industrie automobile que cela apparaît le plus nettement avec les constructeurs qui « *ont le plus souvent choisi de délocaliser dans des pays à bas coût l'ensemble de la production de certains modèles de telle sorte qu'ils ont, pour la première fois en 2006, produit plus d'automobiles à l'étranger qu'en France* » et cela n'a cessé de s'accroître depuis.

Simultanément, le CAE relève que « *Les performances françaises en matière de commerce extérieur, bonnes ou mauvaises, sont [...] en réalité pour moitié des performances étrangères puisque 45 % des exportateurs et importateurs français sont des filiales de groupes étrangers* ».

En fait, depuis longtemps déjà, ont été repérés des facteurs fondamentaux contribuant à une efficacité supérieure de l'économie allemande relativement à celle de la France, du fait de l'industrie : des liaisons recherche-formation-production et Banques-entreprises beaucoup

plus efficaces, des efforts de recherche et d'innovation dans les entreprises industrielles beaucoup plus importants, un tissu de PME industrielles plus dense, coopératif et des PME moins écrasées par les grands donneurs d'ordre qu'en France.

Ces facteurs d'efficacité supérieure des combinaisons productives allemandes se seraient accrues relativement aux combinaisons françaises, dans les vingt dernières années, car beaucoup aura été fait outre-Rhin, dans la mondialisation, pour conserver la base industrielle nationale. Le développement des activités de services, comme les délocalisations, très stimulées après l'effondrement du mur de Berlin, n'ont pas été systématiquement synonymes, comme en France, de l'affaiblissement radical de la base industrielle.

Les prélèvements de l'Allemagne sur la France, *via* les échanges industriels bilatéraux, avec, notamment, la possibilité pour la première d'imposer à la seconde, par les prix de vente d'équipements, des rémunérations importantes de la recherche-développement, ont dû beaucoup peser sur le retard français relatif en matière d'efficacité du capital.

C'est d'abord leur combinaison avec les prélèvements dus à la façon dont les groupes français se sont internationalisés, contre leur base nationale. Cela pourrait expliquer le repérage qui a été fait d'une tendance, depuis les années 1990, non seulement à la stagnation, mais même à la baisse, depuis 1998, de l'efficacité ou productivité apparente du capital dans l'industrie. Et cela malgré les économies considérables de moyens matériels permises par la révolution informationnelle. C'est ce dont rendent compte les deux graphiques suivants faits à partir de calculs de Frédéric Boccara.

C'est dire, au total, s'il faut riposter à la campagne de culpabilisation du « *coût du travail* » en France et mettre en cause le « *couplage franco-allemand* » qui fait rivaliser et collaborer deux façons de faire du profit pour dominer en Europe et dans le monde, au prix d'une soumission de la France dont les capitalistes ont une plus grande préférence pour les profits financiers.

L'entreprise dans laquelle l'oligarchie et les dirigeants politiques ont fait le choix d'embarquer la France derrière l'Allemagne est antisociale et antinationale. Elle est inséparablement anti-européenne.

## IV – Pour une nouvelle industrialisation en coopération

Il faut partir d'un constat assez simple, si on se prononce non pour l'idée de « *décroissance* », mais pour un nouveau type de croissance et de développement social et durable en France, en Europe et dans le monde.

Puisque la productivité globale est appelée, encore, à beaucoup augmenter avec les changements techniques très rapides à venir, il est indispensable d'accroître beaucoup la demande à ces trois niveaux.

Il faut voir désormais, pour cela, l'enjeu fondamental du développement de tous les êtres humains, de leurs capacités pour faire progresser les débouchés tout en transformant l'offre dans un but d'efficacité sociale et environnementale, ce qui est précisément le contraire d'une tentative pour pérenniser la société productiviste et consumériste du capitalisme.

Cela invite à bien prendre la mesure du caractère fondamental des services publics, y compris pour promouvoir de nouveaux modes de production et de consommation, vers un dépassement progressif, mais effectif, du capitalisme.

La question concerne, bien évidemment, l'exigence d'une nouvelle répartition des richesses beaucoup plus favorable aux salariés et à leurs familles.

Mais cet objectif ne saurait être atteint sans chercher à changer profondément les conditions de la production de richesses et de son financement avec, notamment, le besoin de nouveaux rapports entre industrie et services, y compris les services financiers avec les banques et le crédit. Et cela, du niveau régional et national jusqu'aux niveaux européen et mondial.

C'est pour cela que l'enjeu ne saurait être seulement celui d'une ré-industrialisation, mais bien d'une nouvelle industrialisation. Cette grande affaire ne requiert pas un « *retour de l'État* », mais une nouvelle intervention publique et citoyenne, non pour corriger les marchés, mais pour chercher à les maîtriser avec des pouvoirs effectifs d'intervention des salariés et populations sur les choix quotidiens des acteurs qui dominent sur ces marchés : les entreprises et les banques.

## **A. Vers une nouvelle maîtrise sociale nationale de la production et des services**

### **1. La sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu des salariés (45)**

C'est particulièrement nécessaire dans l'industrie, au lieu de céder aux sirènes de la « *flexicurité* » recommandée par le pacte de l'euro plus.

Pour cela, en liaison avec un effort de relance des filières et la mise en œuvre d'une planification stratégique, on pourrait réunir chaque année une Conférence nationale, préparée par des Conférences régionales, réunissant les représentants de salariés, des employeurs, des banques, de l'État avec les représentants des associations, des services publics et des élus.

À partir d'un inventaire fin des besoins d'emplois et de formation associé à des gestions prévisionnelles démocratiques dans les entreprises, il s'agirait de définir des objectifs chiffrés annuels d'emplois et de formation pour lesquels on mobiliserait les moyens nécessaires.

Cela appelle la conquête de pouvoirs décisionnels des salariés dans le traitement et l'anticipation des difficultés.

Les comités d'entreprise, les délégués du personnel devraient disposer d'un droit de veto suspensif des décisions de restructuration afin de vérifier la réalité des difficultés invoquées par les employeurs.

Ils devraient pouvoir contre-proposer un autre traitement à partir, non pas de la baisse des coûts salariaux, mais des coûts en capital supportés par les entreprises : intérêts et dividendes payés, prélèvements des donneurs d'ordres et de la grande distribution, gâchis d'équipement...

Et pour crédibiliser ces contre-propositions, ils devraient disposer du pouvoir de saisine d'un Fonds public régional susceptible de mobiliser des crédits bancaires pour

l'investissement dont le taux d'intérêt serait d'autant plus bonifié par une aide régionale que le projet concerné programmerait plus d'emplois et de formations correctement rémunérés.

Si ces contre-propositions sont rejetées par le patron, alors il devrait y avoir un arbitrage de ce conflit sur l'emploi, comme il y a un arbitrage possible des conflits sur le travail avec les prud'hommes.

À l'appui de l'exigence de ces nouveaux pouvoirs de maîtrise nationale, il faut mobiliser autrement le crédit et les banques.

Il s'agit de développer un nouveau crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises. Il serait assorti d'un taux d'intérêt pouvant être abaissé jusqu'à zéro, voire moins.

Cette baisse serait d'autant plus importante que les investissements ainsi financés programmeraient plus d'emplois, plus de formation correctement rémunérés et contrôlés et plus de progrès environnementaux.

Pour amorcer la pompe de ce nouveau crédit, on pourrait créer un Fonds public national qui recueillerait, notamment, les quelque 30 milliards d'euros accordés aux entreprises en exonérations de cotisations sociales patronales, pratique qui, ainsi, prendrait fin.

Cette dotation publique permettrait à ce Fonds national, sous maîtrise démocratique, de prendre en charge, de façon sélective, tout ou partie des intérêts versés aux banques par les entreprises pour leurs crédits à l'investissement sur la base des mêmes principes que les Fonds régionaux.

Ce Fonds serait partie prenante d'un Pôle financier public chargé de développer largement le nouveau crédit. Il serait constitué autour de la Caisse des dépôts, de la Banque postale, d'Oséo, avec les banques mutualistes et coopératives (dans le respect de leurs statuts) et avec des banques renationalisées.

Sans attendre que les conditions politiques requises pour créer un pôle financier public soient réunies, et pour commencer à rassembler dans l'action des salariés et des populations sur cet objectif, on peut tout de suite exiger, comme nous le mentionnons ci-dessus, la création de Fonds publics régionaux qui pourraient être saisis par les salariés et dotés par chaque Conseil régional. Ils fonctionneraient selon les mêmes modalités que le Fonds national.

## 2. Construire une appropriation sociale de l'appareil productif et de services pour un nouveau type de croissance et de développement durable

Il faut absolument avancer dans l'appropriation sociale des groupes clés. Il ne suffit pas de changer la propriété du capital. Le changement de propriété doit être impérativement articulé à l'avancée de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale, opposés à la rentabilité financière, et à des pouvoirs effectifs des salariés et des populations pour ce faire. Autrement il ne sera pas possible de faire prendre forme à un nouveau type de croissance et de développement permettant de promouvoir les capacités humaines en économisant les moyens naturels, matériels, et financiers.

Simultanément, il est nécessaire de réorienter toutes les aides publiques dans le but de pénaliser les placements financiers, les délocalisations, les investissements contre l'emploi et encourager, au contraire, les investissements créateurs d'emplois et accompagnés de formation.

Cela devrait marcher de pair avec une très profonde réforme fiscale et des prélèvements obligatoires visant, à la fois, à procurer des recettes publiques nouvelles pour développer les services publics et la protection sociale, et à inciter les entreprises à adopter des choix de gestion favorables à l'essor de l'emploi en quantité et qualité, avec les investissements réels nécessaires.

C'est dire, à ce propos et à titre d'exemple, l'importance de revenir sur la décision très coûteuse et anti-économique de supprimer la taxe professionnelle. Il s'agirait au contraire d'aller vers l'instauration d'un impôt territorial pour l'efficacité du capital, par l'élargissement de l'ancienne taxe professionnelle aux produits financiers des entreprises et des banques.

De même, on mesure la nécessité d'une réforme des cotisations sociales patronales avec une mise à contribution des revenus financiers des entreprises et avec un nouveau calcul du taux de cotisation variant en fonction d'un ratio qui rapporterait les salaires versés dans l'entreprise à sa valeur ajoutée, les cotisations restant calculées sur la base des salaires versés.

Au-delà, l'État, à travers ses participations publiques, doit cesser d'être un partenaire dormant au service de la rentabilité financière.

L'agence des participations de l'État doit être démocratisée et veiller, dans les entreprises qu'elle contrôle, à la réalisation d'objectifs chiffrés d'emplois, en liaison avec des objectifs de promotion des filières industrielles.

Dans les secteurs clés de l'économie, les grands acteurs publics nationaux devraient être incités à contribuer à l'émergence de véritables réseaux européens d'entreprises publiques assumant en commun une mission de sécurisation et de promotion de l'emploi, de la formation et de la recherche.

Au-delà des secteurs traditionnels comme l'eau, l'électricité et le gaz, les transports ferroviaires, les télécommunications, dans lesquels doit être affirmé, réaffirmé ou consolidé le caractère public des principaux opérateurs et réseaux, d'autres secteurs appellent le développement de pôles publics d'impulsion et de coopération comme l'audiovisuel, l'environnement, le traitement des déchets, les industries culturelles et de santé... Il faudrait que la France propose à ses partenaires européens de créer un statut de l'entreprise publique en Europe.

Une relance concertée de l'effort de recherche devrait être organisée. De grands programmes de co-production devraient être impulsés au plan national et recherchés au plan européen. Ils viseraient à promouvoir l'efficacité sociale et la cohérence des filières industrielles et de services. Cela concernerait particulièrement les industries de la révolution informationnelle.

Il s'agirait aussi de pousser encore plus le recours aux technologies de l'information et de la communication dans les industries traditionnelles, particulièrement celles de la métallurgie, du textile-habillement, des cuirs et chaussures, de la construction navale, des industries du bois et du papier, de l'agroalimentaire, des équipements électriques et électroniques, des composants et des produits minéraux, en visant notamment les PME-PMI. Et cela exigerait des plans massifs de mise en formation choisie des salariés.

Il faudrait établir, pour cela même, une responsabilité publique, sociale et territoriale des grands groupes têtes de filières et faire que les Pôles de compétitivité soient très démocratisés, transformés en Pôle de coopération pour la réalisation non seulement de brevets, mais simultanément d'objectifs chiffrés d'emplois et de formation dans les bassins et territoires concernés.

## ***B. Transformer l'utilisation de l'euro et non en sortir (46)***

Face à l'ampleur de la crise des dettes publiques européennes, c'est une autre utilisation de l'euro qu'il faut exiger, contre la politique de la BCE favorisant une dictature des marchés financiers sans équivalent sur le social et le public.

Sortir de l'euro, se replier, reviendrait à désertier les terrains de bataille essentielle pour transformer la BCE et l'Union européenne avec une convergence des luttes nationales et des luttes européennes à construire contre l'austérité.

Outre ses effets négatifs enfonçant les pays endettés avec le renchérissement des dettes et du coût des importations, avec la rivalité accrue entre Européens à coups de dévaluations compétitives et la spéculation, ce sont surtout les importants potentiels positifs dont elle nous priverait qui fait rejeter une telle préconisation.

Une création monétaire commune avec l'euro pourrait en effet financer des émissions de titres publics, en opposition au traité de Lisbonne, mais pour une expansion des services publics, faisant reculer l'endettement avec une nouvelle croissance.

Pour cela, comme le proposent le PCF et le Parti de la gauche européenne, on peut exiger que des titres publics nationaux pour le progrès social soient achetés par la BCE, à l'émission.

Cette création monétaire, au lieu de l'appel au marché financier, serait dédiée à un Fonds social et solidaire de développement européen qui la répartirait démocratiquement, à un taux d'intérêt nul, selon les besoins propres de chaque pays, pour les services publics nationaux et leur coopération et avec l'objectif d'un rattrapage des pays et régions en retard de développement.

Simultanément, la BCE pourrait refinancer des crédits pour des investissements des entreprises à taux d'intérêt d'autant plus abaissé, jusqu'à zéro, que seraient programmés plus d'emplois, de formations et de progrès environnementaux. Il serait relevé pour pénaliser les placements financiers, les délocalisations et la spéculation.

Enfin, la sortie de l'euro reviendrait à conforter le statut mondial dominateur du dollar, alors qu'il commence à être mis en cause en Chine, en Russie, en Amérique latine.

Il faut au contraire réorienter la construction européenne pour se rapprocher de ces pays contre le dominateur commun, les États-Unis et le dollar, en exigeant la création d'une monnaie commune mondiale de coopération à partir des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI qu'il faudrait radicalement transformer.

C'est cela que devrait viser la revendication d'une conférence monétaire internationale allant bien au-delà d'un « *nouveau Bretton Woods* », en même temps que le démantèlement des paradis fiscaux et la promotion de biens publics mondiaux.

### **C. Face aux délocalisations, des protections communes pour les salariés et les populations**

Il ne faut pas céder à l'illusion dangereuse du protectionnisme ; le repli derrière les barrières douanières, et, qui plus est, comme le propose Le Pen, avec des préférences nationales sur l'emploi.

En fait, cela reviendrait à désertir le terrain de bataille pour construire un autre monde et s'enfermer dans ce qui serait, au nom prétendu de l'intérêt national, une union sacrée protégeant des profits capitalistes et des rentes.

Prétendre protéger des salariés, l'emploi, le modèle social en France, sans s'attaquer aux prélèvements financiers du capital, sans toucher aux critères des entreprises et des banques et à ceux des services publics, c'est une démagogie dangereuse poussant les divisions et les oppositions graves.

Il s'agit, au contraire, de donner des pouvoirs d'intervention aux salariés sur les choix des entreprises et des banques.

Simultanément, pour faire respecter des normes sociales et environnementales communes aux Européens, et en progrès, on pourrait :

1. Établir des prélèvements sur les réimportations de productions délocalisées dont le produit alimenterait un Fonds de co-développement des peuples ;
2. Encourager le respect des normes par des crédits préférentiels, ce qui ne s'opposerait pas au développement nécessaire des échanges.

Il s'agit, inséparablement, d'exiger une maîtrise nouvelle des échanges mondiaux.

Cela pose la nécessité d'une refonte de l'OMC et l'arrêt de la course au moins-disant social, avec un suivi des stratégies des multinationales et le développement, dans le cadre de l'ONU et de l'OIT, de pouvoirs d'intervention concertée des salariés permettant de maîtriser le contenu des échanges entre groupes, avec les comités de groupe.

Cela pose la nécessité d'exiger de l'Union européenne que, dans les secteurs industriels sinistrés par la guerre concurrentielle, soit décrété un véritable « *cessez-le-feu* » et l'organisation systématique d'une maîtrise commune des marchés.

Cela nécessite, surtout, que l'Union européenne assume ses immenses responsabilités face aux « *printemps arabes* » et saisisse les opportunités, sans précédent, de coopération pour un co-développement qu'ils font saillir.

Pourquoi ne pas exiger un véritable plan de type Marshall sans domination pour ces pays ?

Il s'agirait particulièrement que la BCE fasse des dons en euros aux Banques centrales de ces pays, pour leur permettre de se construire un accès favorable au crédit pour s'industrialiser et se former.

Cela pourrait se faire dans le cadre de protocoles favorables à l'expansion de l'emploi et des qualifications de toutes les parties prenantes, lesquelles réserveraient leurs achats d'équipements, accompagnés de transferts de technologie et de formation, aux pays de l'Union européenne.

(1) Tous les chiffres sur l'industrie repris dans ce chapitre sont extraits des publications suivantes :

- « États généraux de l'industrie : Bilan de la concertation » - Rapport final, 1<sup>er</sup> février 2010.

- Chatillon A. : « La désindustrialisation des territoires » - Rapport d'information fait au nom de la commission d'information, Sénat, n° 403, 5 avril 2011.

- Lambert J. et Myard J. : « La politique industrielle » - Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, n° 3747, 20 février 2007.

- Demmou L. : « La désindustrialisation en France » - document de travail de la DG Trésor, n° 2010/01, juin 2010.

- OFCE : *L'industrie manufacturière française*, col. « Repères économie », La Découverte, Paris, 2010, 124 p.

- Lacroix S. : « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions » - INSEE Première, n° 1295, mai 2010.

- Statistiques du commerce extérieur de la France (douanes) : <http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

(2) Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009, l'industrie française (hors intérim) a perdu 240 000 emplois et 180 000 emplois intérimaires. Parmi ces derniers, 63 % se situent dans l'industrie. Les régions industrielles ont été parmi les plus touchées, la chute de l'emploi industriel y passant d'un rythme de 2 % à 3 % par an à 5,3 % en 2009 (S. Lacroix, 2010, op. cit.).

(3) Le constructeur automobile Renault-Nissan, qui a pourtant réalisé un bénéfice net de 437 millions d'euros en 2008, a envisagé, dans la foulée, une vague importante de départs en 2009 : sur 9 000 suppressions d'emplois, la moitié devait concerner la France. Le constructeur automobile PSA Peugeot Citroën a, quant à lui, annoncé, au même moment, 11 000 suppressions d'emplois dans le monde dont 3 000 à 4 000 en France.

(4) (Exportations + importations) / PIB.

(5) Le « *postindustrialisme* » est un courant sociologique apparu dans les années 1970.

(6) Cette thèse, qui a conduit à la fusion d'Alcatel avec l'américain Lucent et la suppression de dizaines de milliers d'emplois, visait inséparablement à justifier la délocalisation d'activités productives vers des pays à bas coût salarial relatif.

(7) Guellec D., Madiès T. et Prager J.-C., « Les marchés de brevets dans l'économie de la connaissance ». Rapport au Conseil d'analyse économique, n° 94, La documentation française, 2010, p. 11.

(8) Tableaux de bord 2009 de l'investissement en recherche-développement de l'industrie européenne ([www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)).

(9) Delort A. : « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage, en 2008 » ; Dares Analyses, n° 73, novembre 2010.

(10) Artus P., Mistral J. et Plagnol V. : « L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique » - Rapport au Conseil d'analyse économique, n° 98, La documentation française, 2011.

(11) Op. cit.

(12) Nesta L. : « Commentaire : Désindustrialisation ou mutation industrielle ? » in « Aspects de la crise », *Économie et Statistique*, 438-440, juin 2011, p. 297-301.

(13) Sur ces enjeux on se reportera particulièrement aux travaux primordiaux de Paul Boccard dont s'inspire ce chapitre et, particulièrement, à ses trois derniers livres :

- Boccara P., *La crise systémique Europe et monde, quelles réponses ?*, coll. « Espère », Temps des Cerises, 2011, 186 p.
- Boccara P., *Transformation et crise du capitalisme mondialisé, quelle alternative ?*, 2<sup>e</sup> édition actualisée, coll. « Espère », Temps des Cerises, 2009, 366 p.
- Boccara P., *Une sécurité d'emploi ou de formation*. coll. « Espère », Temps des Cerises, 2002, 376 p.
- (14) Sur ces enjeux précisément, on se reportera à :
  - Boccara F. : « Économie et écologie, où en est-on ? », *La Pensée*, n° 363, juillet-août 2010.
  - Boccara F., « Économie et écologie : pour une vraie alternative », *La Pensée*, n° 365, janvier-mars 2011.
- (15) Sur ces enjeux on pourra se reporter à :
  - Dimicoli Y., « Révolution informationnelle, révolution démographique et besoin de dépassement du capitalisme », *La Pensée*, n° 340, 2004.
- (16) C'est par une loi « Pompidou-Giscard » du 3 janvier 1973 que le choix a été fait, en France, de mobiliser la force de l'État pour promouvoir le marché financier et soutenir les opérations financières des banques ordinaires. Par cette réforme, « il s'agissait à l'époque de constituer un véritable marché des titres à court, moyen et long terme, qu'ils soient émis par une entité privée ou publique » confirme V. Giscard d'Estaing (Blog de VGE pour la démocratie en Europe. Vendredi 25/07/2008).
- (17) Bureau international du travail : « Tendances mondiales de l'emploi 2011: le défi d'une reprise de l'emploi ». Rapport, Genève, 25 janvier 2011.
- (18) Calculs du cabinet Ricol-Lasteyris pour *Les Échos* des vendredi 20 et samedi 21 mai 2011.
- (19) Devynck I. : « Fusions et acquisitions, offrir de nouvelles opportunités aux investisseurs en 2011 », Dexia Asset Management, Bruxelles, 24 janvier 2011.
- (20) ARFA : « Fusions-acquisitions en 2011 : Une large majorité des entreprises françaises prévoit une accélération de l'activité M & A dans leur secteur d'activité »- Enquête réalisée conjointement par PwC & l'association des responsables de fusions-acquisitions en Entreprises (ARFA), 17 juin 2011.
- (21) L'AGEFI : « Les rachats d'actions ont atteint en août un record sur le SBF 120 depuis 2008 », vendredi 30 septembre 2011.
- (22) Banque de France : « Crédit aux entreprises (encours)-France, juillet 2011 », Statinfo, 2 septembre 2011.
- (23) La loi bancaire de 1984, ou loi n° 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit promulguée sous le gouvernement de P. Mauroy.
- (24) Rappelons que le financement des lois Aubry devait être assuré à coût nul pour les entreprises, selon une règle « des trois tiers » : un tiers par les allègements de cotisations sociales ; un tiers par le gel des salaires ; un tiers par les gains de productivité apparente du travail.
- (25) ACOSSTAT, Bilan, N° 118, décembre 2010.
- (26) Ce record devrait être pulvérisé en 2011, puisqu'on pourrait atteindre 75 milliards d'euros de déficit cette année.
- (27) Les sorties au titre des investissements directs français à l'étranger se font à 80% vers les pays les plus développés.
- (28) On se reportera notamment à :
  - Blanc C., « Pour un écosystème de croissance » - Rapport au Premier ministre, mai 2004, 78 p. ;
  - Europea InterCluster, *Livre blanc sur les clusters européens de classe mondiale*, Bruxelles, juillet 2010, 60 p.
- (29) Bonnefous-Boucher M., Géry (de) C., Lavoilette E.M. et J. M. Saussois, « La performance entrepreneuriale des pôles de compétitivité », *Le blog du campus*, CCIP, 11 juillet 2011.
- (30) Avec, notamment, la disparition de la taxe professionnelle.
- (31) Houel M. et Dauris M. : « Les pôles de compétitivité : bilan et perspectives d'une politique industrielle et d'aménagement du territoire » - Rapport d'information fait au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire n° 40 (2009-2010), Sénat-14 octobre 2009.
- (32) Le rapport Houel-Dauris précise : « L'ensemble des interlocuteurs du groupe de travail ont souligné qu'il était aujourd'hui impossible d'évaluer l'impact des pôles de compétitivité en termes d'emplois ».

(33) Gaveau J.-M. : « Le FSI : Pour la rentabilité ou l'efficacité sociale ? », *Économie et Politique*, n° 676-677.

(34) Le FMEA est un Fonds commun de placement à risque (FCPR), créé le 20 janvier 2009, détenu à parité par le FSI, Renault SA, et PSA Peugeot Citroën. Il intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des acteurs de la filière automobile, porteurs de projets rentables.

(35) InnoBio est un FCPR de 139 millions d'euros géré par CDC Entreprises. Il est souscrit dans le cadre de FSI France Investissement (37%), en association avec les principaux laboratoires pharmaceutiques mondiaux privés français et étrangers (Sanofi Aventis, GSK, Roche, Novartis, Pfizer, Lilly, Ipsen, Takeda, Boehringer-Ingelheim) opérant sur le territoire national. L'objectif principal du Fonds est d'investir directement en fonds propres et quasi-fonds propres au capital de sociétés fournissant des produits et services technologiques et innovants dans le domaine de la santé.

(36) Créée en 2003 dans le cadre de la réforme de l'État, l'APE gère notamment l'implication de ses administrateurs dans les conseils d'administration. Elle est censée permettre à l'« État-actionnaire » de jouer son rôle auprès des entreprises dans lesquelles il est actionnaire, en répondant, en fait, à des critères de rentabilité financière. C'est elle qui gère, pour l'État, les opérations de cession de titres ou de celles de privatisation.

(37) Juppé A. et Rocard M. : « Investir pour l'avenir- Priorités stratégiques d'investissement et emprunt national » - Rapport de la commission sur le grand emprunt national. Septembre 2009.

(38) Comptes de la Nation, INSEE.

(39) Conclusion des États généraux de l'industrie - 4 mars 2010 - Usine Eurocopter - Marignane.

(40) Un projet de loi constitutionnelle prévoit la mise en place des « lois-cadres d'équilibre des finances publiques » qui déterminent, pour un minimum de trois ans, « les orientations pluriannuelles, les normes d'évolution et les règles de gestion des finances publiques » (article 1<sup>er</sup> du projet de loi, qui complète l'article 34 de la Constitution). L'objectif affiché est d'équilibrer les comptes publics (budget de l'État, comptes de la Sécurité sociale), en fixant pour chaque année de la programmation un plafond de dépenses et un « minimum d'effort en recettes ».

(41) Dimicoli Y., « France-Allemagne: le faux argument du coût du travail », *Économie et Politique*, janvier-février 2011.

(42) COE-Rexecode: Mettre un terme à la divergence de compétitivité entre la France et l'Allemagne - Étude réalisée pour le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 14 janvier 2011, 234 p.

(43) Fontagné L. et Gaulier G., « Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne » - Rapport au Conseil d'analyse économique (81), La Documentation française, décembre 2008, p.80-81.

(44) *Ibid.*, p. 36.

(45) On se reportera à l'ouvrage déjà cité de Paul Boccard sur ce sujet, ainsi qu'à *Économie et Politique*, n° 632-633, 2007.

(46) On se reportera aux derniers ouvrages de Paul Boccard déjà cités. Voir aussi :

- Dimicoli Y., « Transformer l'utilisation de l'euro et non en sortir », *Économie et Politique*, n° 682-683, mai-juin, p. 5.

- Dimicoli Y., « À propos de la dette publique », *Économie et Politique*, n° 684-685, juillet-août 2011.

# Contributions de la salle

## **Daniel Thomas (Université de Compiègne, Président du Pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources, Oise)**

En spécialiste des biotechnologies et en particulier des utilisations des matières premières renouvelables de type agricoles dans le secteur de l'industrie, je réitère le besoin d'élaborer une véritable politique industrielle. Mais tout ce qui participe à la levée d'obstacles pour encourager la libre concurrence des marchés apparaît comme contraire à son élaboration qui nécessite, elle, de prendre de véritables responsabilités, en créant des Fonds régionaux, nationaux et un Pôle financier public. Il faut intervenir à tous les niveaux, y compris sur des dossiers industriels précis, dans le souci d'une démarche nouvelle, comme l'a dit Yves Dimicoli, et non pas dans la reproduction automatique de ce qui existait. Quant aux technologies (technologies de la communication et de l'information, nanotechnologies, biotechnologies, écotechnologies), il faut avoir en tête que quand elles connaissent leur essor, elles n'ont pas un résultat spontanément positif pour l'ensemble de la société. Je fus de ceux, il y a quarante ans de cela, qui ont cru que le progrès technologique était mécaniquement synonyme de progrès social. Grosse erreur ! Elles sont aujourd'hui utilisées pour renforcer la spéculation financière – des entreprises sont mêmes basées entièrement sur cette utilisation –, écraser les salaires et provoquer une augmentation du chômage. Il y a un combat à mener sur les choix technologiques et je rejoins en cela René Le Guen qui affirmait que « les choix technologiques sont un des enjeux de la lutte de classe ». Ainsi, outre des prises de décision au niveau national, il y a besoin que le plus grand nombre soit concerné et impliqué autour des discussions et des applications liées à ces choix. Par le plus grand nombre, il convient d'entendre au moins les travailleurs avec leurs organisations, en lien avec le monde de la recherche et des travailleurs du monde scientifique. Des exemples existent, menés en région, où des scientifiques travaillent notamment la question des nouvelles technologies parallèlement à celle de la politique industrielle avec le syndicat CGT. Par ailleurs, il ne faut pas oublier, quand on évoque le plus grand nombre, le poids très important qu'il représente en tant que consommateurs. En cette qualité, il convient de l'informer des produits qui existent, sans omettre d'évoquer les conditions sociales liées, le cas échéant désastreuses, les conséquences environnementales, la toxicité, etc. Et enfin, le plus grand nombre est concerné en tant que citoyens auxquels s'ajoutent ses élus, du niveau local au niveau européen. L'ensemble de ces implications peut rendre possible une approche bien coordonnée. C'est alors que le principe d'intervention financière publique devient absolument nécessaire, pour politiquement, permettre à notre pays d'avoir un développement d'une industrie de qualité. Les technologies

doivent permettre de tendre vers cela dans les années à venir. Avec l'augmentation du coût de l'énergie, des tas de produits et de matières premières que l'on ne pourra pas transporter éternellement d'un bout à l'autre de la planète. Il faut donc créer les conditions pour que l'activité industrielle se déroule et dans de très bonnes conditions, car quand elle s'érode, des phénomènes pervers interviennent et notamment un phénomène de perte de savoir-faire industriel. Car si le savoir-faire des ingénieurs, des chercheurs est réel et important, celui des ouvriers est lui-aussi extrêmement important. Celui-ci, une fois disparu, est très difficile à recréer. Il faut avoir clairement en tête qu'il est nécessaire aujourd'hui d'investir pour le sauvegarder. C'est la condition *sine qua non* pour espérer réindustrialiser. Sans pour autant, réitérer exactement ce qui s'est fait dans le passé, mais en intégrant les nouvelles technologies qui, soit dit au passage, feront augmenter les niveaux de qualification. À propos des financements de cette politique, les banques, telles qu'elles fonctionnent dans le système actuel, et y compris des banques qui avaient vocation à financer l'activité industrielle comme le Crédit agricole, sont toutes en train de s'aligner. Elles spéculent et n'interviennent plus dans leur rôle majeur qui était de financer la création d'activité, de l'emploi, de permettre le développement des PME et d'alimenter un tissu industriel régional et local. En ce sens, un exemple m'atterre : celui de la structure Oséo pour soutenir l'innovation. Une structure que je côtoie tous les jours, elle est en train de devenir ; à marche forcée, une banque comme les autres : elle finance les dossiers qui sont avant tout juteux financièrement. Et cela confirme, qu'il faut une intervention à tous les niveaux.

Relativement à la question des pôles de compétitivité, revenons sur la logique qu'ils recouvrent. Le mot « compétitivité » en lui-même le montre, il s'agit de mettre les uns en concurrence avec les autres. Dans notre domaine, dans l'Oise et au niveau national, en mettant en réseau universités, entreprises familiales et coopératives, nous avons adopté le concept, mais pour tendre vers « un pôle de coopération » où il n'est pas question que nous soyons en compétition contre les chercheurs de Toulouse par exemple, mais où il est question de travailler avec eux, en complémentarité.

Il n'y a pas contradiction entre ce que peuvent apporter les dispositions nationales qui ont été développées par Yves Dimicoli et le développement d'une force militante, au sens large du terme, qui localement, au-delà de ses divergences, comprenne que le système actuel ne peut plus perdurer et qui concrétise le besoin de travailler ensemble. Je crois à l'efficacité d'une telle démarche et je pense qu'elle pourrait même servir de point d'appui vers la réalisation des objectifs nationaux.

### **Jean-Marie Rouquette (La Poste, Val-de-Marne)**

Une ré-industrialisation doit s'accompagner d'une nécessaire reconquête des services publics. Le bilan négatif des privatisations [...] n'est plus à démontrer. À la Poste, il se caractérise par des suppressions d'emplois, une généralisation de l'emploi précaire, des fermetures toujours plus nombreuses de bureaux de proximité. La création d'un pôle public financier pour développer et moderniser les services publics est intéressante. Mais, à mon sens, il ne faut pas oublier de donner plus de place à l'avis des personnels. Avant la

privatisation, dans le système étatique, les salariés étaient déjà éloignés des discussions, notamment en termes de budget [...]. Il faut trouver les moyens d'intéresser les personnels à la gestion de toutes les entreprises.

### **Alain Morin (Économie et Politique)**

Je souhaite réagir à l'intervention de Daniel Thomas et aux aspects contradictoires de la situation. D'une part, un aspect dominant d'une politique tournée vers la financiarisation qui écrase l'industrie en France, et d'autre part, le constat qu'il existe des exigences nouvelles sur lesquelles on peut s'appuyer pour pousser d'autres choses. L'exemple des pôles de compétitivité est de ce point de vue très intéressant. Si on doit taper sur les aspects de mises en concurrence des entreprises et/ou des territoires qu'ils recouvrent, il faut aussi repérer toutes les exigences de coopération qui peuvent les motiver.

### **Jacques Lacour (métallurgie-SNECMA, Corbeil-Essonnes)**

Que fabrique-t-on encore en France en 2011 ? Avec quelles entreprises françaises ? Avec quelles entreprises étrangères implantées en France ? Quels sont les secteurs encore forts ? Je pense qu'il y a l'aéronautique, le spatial, l'automobile peut-être encore, la pharmacie, l'agroalimentaire. Quels sont les secteurs faibles, aujourd'hui ? Quels secteurs ont disparu ? Principalement la machine-outil et les biens d'équipement. Les savoir-faire n'ont pas tous disparus, mais notre culture technique et scientifique et la culture ouvrière sont en grand danger. Reformuler des compagnons avec les nouvelles technologies n'est pas évident ! Relancer l'industrie et maîtriser l'argent, nous en avons parlé, mais j'insiste sur la nécessité de fournir des efforts dans le domaine de la formation scientifique et technique à tous les âges de la vie, avec des apprentissages pédagogiquement adaptés dès l'école primaire, avec une technicisation de l'enseignement général. Il est par ailleurs indispensable de rendre plus attrayant l'enseignement scientifique et technique du collège à l'université. Souvenons-nous que nombre d'enfants en difficulté ou dyslexiques pouvaient à une époque être sauvés par le compagnonnage et ainsi trouver une fonction dans la société et gagner leur vie. Les médias ont un rôle à jouer pour attirer les jeunes et les moins jeunes vers les sciences et les techniques et les professions liés à ces secteurs. [...]

### **Bernard Lamirand (sidérurgie)**

[...] Remettre le débat là où il doit être, là où les problèmes se vivent tous les jours, et non pas en rester à un débat mené entre experts, voilà ce qui me paraît un enjeu majeur.

L'idée de « nouvelle industrie » me séduit beaucoup.[...] Aujourd'hui, la sidérurgie est tenue par l'Indien Mittal et un grand nombre d'entreprises se sont volatilisées. La recherche dans le domaine atteignait des niveaux importants. Aujourd'hui, qu'en est-il ? Il y a un gros travail à mener pour pouvoir imaginer une « nouvelle industrie » dans ce secteur ! Je pense que tant sur le plan syndical que sur le plan politique, il y a beaucoup d'abandons autour des questions de formation, de recherche, de reconnaissance de la qualification, autour

de ce qui à trait à l'homme finalement ! [...] Comment déculpabiliser et passer à l'attaque ? La stratégie du capital est internationale. [...] Alors, pouvons-nous toujours, nous, élaborer des stratégies nationales ? [...]

### **Alain Labarre (CGT de la Française de Mécanique - Douvrin, Pas-de-Calais)**

PSA et Renault sont les deux actionnaires à 50-50 de l'entreprise qui fabrique des moteurs où je travaille. Il est en effet impossible de faire l'impasse sur les nouvelles technologies qui sont arrivées dans l'automobile avec l'automatisation. Elles ont amélioré considérablement la productivité. [...] Le travail a considérablement changé. Même les ouvriers partis en retraite depuis peu n'en reviennent pas de la façon dont nous travaillons. Tout un tas de méthodes appliquées visent à réduire le nombre de postes de travail et à répercuter la tâche sur ceux qui restent. Ces méthodes sont élaborées par des groupes de travail au sein desquels les personnels, salariés sur chaîne comme salariés des bureaux techniques, sont impliqués, sous couvert de promesses d'améliorer les conditions de travail !

Nous sommes régulièrement confrontés à la logique patronale de baisse des coûts. Dans l'automobile la concurrence s'est instaurée entre les sites d'un même groupe. [...] La mise en concurrence s'établit y compris chaîne contre chaîne à l'intérieur d'une même usine grâce au culte de la performance ! On finit par constater que la production s'effectue avec des effectifs divisés par deux. Dans l'entreprise, il y a vingt ans, nous produisons 0,90 moteur par jour et par salarié, aujourd'hui on atteint des pointes de 1,90 moteur. En 20 ans, la productivité a doublé ! Nous n'arrivons pas à inverser les choses : si on parvenait à avoir des plans d'embauche partout dans les grands groupes, ça se saurait ! Syndicalement et politiquement nous avons un rôle considérable à jouer face à des directions qui organisent, elles, des réunions quotidiennes avec les salariés, qui pèsent sur les idées. Un investissement de 120 millions d'euros, comme PSA s'appête à le faire chez nous, paraît énorme, mais c'est une paille pour eux. Cette somme investie sera rentabilisée dans trois ou quatre ans. L'apport des dernières technologies permet de produire autant sur des surfaces de plus en plus réduites [...] Ils demandent 1 million d'euros de subvention publique dans le cadre de cet investissement qui permettra de produire un nouveau moteur. La CGT s'y est opposée. L'argent public ne doit pas servir à financer des investissements privés de ce type alors qu'il n'y a aucune garantie en termes de créations ou même de maintien des emplois. [...] Les seuls emplois qui sont créés chez nous, à savoir une trentaine depuis le début de l'année, sont occupés par des salariés qui viennent de deux usines automobiles en difficulté. Ce ne sont pas de véritables créations d'emplois ! La réforme de la taxe professionnelle a rapporté 3,7 millions d'euros à l'entreprise sur deux ans auxquels s'ajoutent 800 000 euros d'exonération de cotisations sociales. [...] Il faut mettre tous ces éléments au cœur des questions de l'industrie [...] ! Un salarié posté chez nous plafonne en moyenne à 1 600 euros nets par mois, mais, hors primes, un salarié de jour ne touche que le SMIC. Nous avons calculé qu'une augmentation de salaire de 200 euros mensuels par salarié représenterait seulement une baisse de marge de 10 euros sur le prix d'un moteur.

## **Yann Le Pollotec (membre du Conseil national du PCF - Le Blanc-Mesnil, Seine-Saint-Denis)**

Nous parlons souvent de changement de mode de production. Mais à ce propos, un mouvement né en Europe du Nord commence à se développer en France et notamment à Toulouse et en région parisienne : c'est le phénomène des Fab lab. Il s'agit de lieux coopératifs où des particuliers, des associations et des entreprises mettent en commun des machines-outils, des imprimantes 3D et fabriquent des objets. Tous coopèrent autour d'un processus industriel. Ce mouvement social novateur se développe spontanément. Sur le site internet du Fab lab de Toulouse, on y trouve d'intéressantes réflexions sur les modes de production, sur les questions du pourquoi, du comment et du pour qui on produit. Il s'agit d'une révolution au moins équivalente à celle de l'Internet.

L'appropriation sociale ne peut se limiter aux grands moyens de production et d'échanges. Il est décisif d'appréhender la question de l'appropriation sociale du savoir : brevets, propriété intellectuelle. L'exemple des Molex l'a malheureusement démontré. [...] Posons la question de qui détient et de qui doit détenir la propriété des savoir-faire ? L'hémorragie des cerveaux vers le secteur de la finance nuit à l'ingénierie et à la recherche, alors que dans le même temps une croisade antisciences se développe dans les grands médias. Pendant ce temps-là, la Chine forme désormais davantage d'ingénieurs que l'Europe et les États-Unis réunis. Ils investissent les secteurs de très haute technologie avec de plus en plus de succès. Penser que l'on va les dominer grâce à notre technologie est une erreur fondamentale. C'est une raison de plus de sortir des stratégies de guerre économique.

## **Viviane Clot (retraîtée sidérurgiste de Montataire - Oise, ex-conseillère régionale de Picardie)**

Dans l'Oise, nous sommes confrontés à une véritable hécatombe industrielle. À Montataire, plusieurs entreprises viennent de liquider un grand nombre d'emplois. Aujourd'hui, c'est l'entreprise de chariots élévateurs Still, 250 salariés, dont l'activité risque d'être délocalisée en Italie, victime d'une LBO [...]. Notre région compte encore 30% d'emplois industriels, mais le sentiment d'être au cœur d'une partie de Monopoly conduit à une certaine forme de fatalité. Toutefois il y a de fortes résistances, mais comment gagner ? Quelles propositions avancer ? Y a-t-il intervention possible de l'Europe face à des délocalisations entre certains de ses pays ? En qualité de conseillère régionale, je me suis battue pour la mise en place d'une commission de contrôle des fonds publics alloués aux entreprises et pour l'élaboration d'une charte Emploi-Formation. Trois ans de bataille pour conditionner le versement d'aides publiques à des critères sociaux et environnementaux. Adoptée, la charte n'a jamais été mise en œuvre. Le Président du Conseil régional socialiste a argué de la crise pour signifier que son application n'était plus à l'ordre du jour [...]. Je pense qu'il y a un gros problème dans la perception qu'ont notamment les socialistes de ces questions de subventions aux

grandes entreprises. D'autant qu'on ne répond pas plus aux besoins des PME qui ont de gros besoins de crédits. [...]

### **Pierre Baraudon (Groupe Safran - SNECMA-Châtelleraut, Vienne)**

Les sociétés se sont diversifiées, mondialisées, et les salariés sur leur site n'ont plus affaire à des décideurs. Même le PDG d'une société comme la SNECMA n'est pas décideur ! Comment libérer l'industrie du carcan financier en prenant en compte le fait que nous sommes dans une forme de gestion actionnariale ? Le directeur financier du groupe Safran avoue que sa principale préoccupation est le niveau de rémunération qu'il sera en mesure d'offrir aux actionnaires.

Dans l'aéronautique, nous produisons sur le long terme. Un avion a une durée de vie de trente ans, mais il faut tirer un profit maximum à court terme. Pourtant l'industrie aéronautique a obtenu des marchés historiques. Il faudra de huit à dix ans pour répondre aux commandes passées. Il est donc impératif de créer de l'emploi au lieu de réduire les coûts sur les hommes, et d'investir. Demain, Airbus et Boeing seront concurrencés par des constructeurs russes et chinois. Restructurées pour être concentrées sur leur cœur de métier, externalisant toutes les activités de service, les entreprises du groupe Safran sont fragilisées. Les salaires et les statuts conventionnels ont été tirés vers le bas. Même dans un secteur florissant comme celui de l'aéronautique, on va vers de gros problèmes.

### **Nicolas Marchand (membre du Conseil national du PCF - Secteur industrie)**

[...] Nous sommes vraiment confrontés à la question de luttes nouvelles que l'on a besoin d'essayer de construire [...]. Comment parvenir, par exemple, à faire monter la pression sur les banques et sur les questions du crédit ? Occuper une agence de notation est une action qui tient de la propagande. Et les initiatives qui sont prises se situent autour des banques, pas dans les banques. Il faut, à mon sens, initier des batailles qui ciblent beaucoup plus les institutions financières [...] Même chose sur la question des critères des aides et de la sélectivité du crédit. Dans ce domaine on ne peut pas se contenter de constater qu'il y a un problème y compris avec le PS. D'autant que nous sommes au pouvoir avec lui dans la plupart des régions. Dans celles où nous sommes majoritaires, nous devrions pouvoir monter des luttes intelligentes, qui fassent monter la pression sur le PS sur la question de l'utilisation des fonds publics. Le pouvoir des élus, comme celui des salariés est au cœur du sujet. [...] Une de nos difficultés est notre insuffisante présence organisée à l'entreprise. [...]

### **Jean Didier Vermetot (Saint-Jean de Maurienne, Savoie)**

Je viens d'une vallée où il y a production d'aluminium. [...] Deux entreprises sur les trois qui œuvraient dans ce domaine ont disparu en vingt ans. Celle qui reste emploie 900 salariés, dont 200 intérimaires, alors qu'à une époque ils étaient 2 500. Dans ce cadre, je

m'interroge sur les critères d'évaluation liés à l'utilisation des fonds publics. Il ne faut pas manquer d'évaluer les impacts sur la question du développement des territoires.

## **Une salariée du service de protection juridique d'une Mutuelle d'assurance**

Je souhaite attirer votre attention sur l'industrie du bâtiment et en particulier artisanale. Dans mon métier, je suis souvent interpellée sur des problèmes de travaux mal faits. Au-delà des frais engendrés pour les clients par ces problèmes, cela pose la question des formations et des compétences. La filière est à l'abandon. L'appât du gain rapide est source de problèmes et l'absence de contrôle véritable de l'utilisation de l'argent public est aussi à déplorer dans ce secteur. Il faut s'intéresser à la façon dont on construit aujourd'hui. [...]

## **Jean-Luc Lecomte (Conseiller régional, Haute-Normandie)**

Il existe une grande intelligence collective au niveau des salariés et de leurs syndicats. [...] Je pense notamment à une entreprise de papier-carton de l'Eure, du groupe finlandais M-Real, où les salariés, de l'agent de production à l'ingénieur, avec leurs organisations syndicales, ont conçu des propositions alternatives à la liquidation de leur entreprise absolument extraordinaires. Il s'agit de la dernière entreprise à fabriquer de la pâte à papier en France, avec tous les enjeux d'indépendance nationale que cela sous-entend. Parmi leurs propositions, ils ont travaillé sur la question de la biomasse, en matière d'énergie, à travers l'installation de chaudières spécifiques, mais aussi à travers la fabrication d'une pâte à papier comme produit de substitution au plastique. Ils portent un projet de restructuration de la filière du recyclage pour fabriquer des papiers recyclés. Ce projet présente des intérêts du point de vue économique et écologique. [...] Dans la commune d'Alizay où se trouve l'entreprise, le maire communiste a impulsé la création d'un comité de défense et de développement de l'emploi qui a été à l'initiative de manifestations de la population autour de la défense de cette usine. Des centaines de personnes ont bien compris qu'il en allait de l'avenir économique de l'ensemble du territoire. [...] Le maire d'Alizay, Gaétan Levitre, avec d'autres élus de la gauche combative de Haute-Normandie, a porté l'idée et obtenu la tenue d'Assises régionales pour l'industrie, l'économie et l'innovation. [...] Elles ont permis de dresser un bilan et de dégager quelques perspectives quant à l'avenir des filières industrielles locales, y compris en termes de financements [...]. La Région apportait jusqu'alors de l'argent à des entreprises sans projet réellement défini. La pratique se développe aujourd'hui autour de prêts, de crédits remboursables conditionnés à des critères industriels, sociaux, y compris en termes d'emplois. [...] Le fait qu'il y ait eu lutte des salariés et de la population a conduit les pouvoirs publics à accepter la proposition de mise en place d'un comité de suivi, avec tenue d'une réunion tous les quinze jours en Préfecture ou en Sous-préfecture avec des représentants d'organismes de l'État, ainsi amenés à faire régulièrement le point sur les actes posés de leurs côtés. Résultat, aujourd'hui il y a six candidats à la reprise de cette entreprise : cinq fonds d'investissement et un « réel » industriel. Un groupe thaïlandais. Ce

qui apparaît comme un mouvement inverse aux cas de délocalisations que l'on connaît. Alors que le coût des salaires est sans cesse invoqué par le gouvernement pour expliquer l'aspect inévitable des délocalisations, le cas de cette papeterie est parlant. Les salaires y représentent 18 millions d'euros par an, cotisations sociales comprises, pour un chiffre d'affaires réalisé de 240 millions d'euros ! La question du coût du travail n'apparaît donc pas fondamentale. [...] Nous avons des progrès à faire en France, dans nos têtes et dans celles des salariés, pour poser la question des investissements et du développement industriel avant même que ne soient envisagées des suppressions d'emplois.

### François Thuillier (France Telecom, Oise)

Le cas de France Telecom permet de mesurer les dérives du libéralisme et de la financiarisation des entreprises. Dans les années 1970, la France accusait un retard par rapport à tous les pays européens en matière de télécommunication. Grâce aux deniers publics, un effort a fait de la France un des pays les mieux dotés au niveau de la téléphonie. [...] Dans les années 1990, sous les gouvernements socialistes, le processus de privatisation a été lancé. Les salariés, qui avaient une culture du service public, se sont battus contre. [...] Une fois le capital ouvert, il s'est avéré que 80 % des salariés étaient devenus porteurs d'actions. Ils pouvaient bénéficier de prêts à 0 % d'intérêt pour en acquérir. S'en sont suivies, au niveau mondial, des OPA, des fusions-acquisitions à coûts faramineux qui ont fait de France Telecom l'entreprise la plus endettée du monde, avec une dette de 90 milliards d'euros. Le PDG de l'époque Michel Bon a été écarté et remplacé par Thierry Breton. En ayant orchestré un remboursement de la dette à hauteur de 45 milliards d'euros en trois ans, c'est lui le principal responsable des conséquences désastreuses pour les usagers et pour les salariés, et non pas seulement Didier Lombard qui lui a succédé. Avec l'abandon total des investissements sur cette période, il y a eu 22 000 suppressions d'emplois et le réseau s'est dégradé. Sans parler du harcèlement envers le personnel à l'origine de plusieurs dizaines de suicides.

Par ailleurs, par le financement à hauteur de la moitié d'un coût global de 50 millions€ de l'installation d'une boucle fibre-optique, que le Conseil général de l'Oise pallie les carences d'une grande entreprise comme France Telecom est à inscrire au rang des dérives libérales. Malgré les problèmes qui demeurent côté activité, côté recherche et développement et côté salariés, la promesse est maintenue de faire passer le dividende de 1 euro à 1,40 euro par action, soit 76 % du résultat net consolidé. Revenir à la somme d'un euro par action permettrait de récupérer 1 milliard d'euros, soit l'équivalent du salaire et des cotisations de 12 000 salariés. [...] Les salariés-actionnaires, qui espéraient il y a vingt ans encore influencer les choix de l'entreprise, ne détiennent plus que 4,61 % des actions et ne pèsent plus rien devant les autres actionnaires.

# Conclusion

**Jacky Hénin,**  
député européen, membre de la commission Industrie-Énergie

**C**e que nous avons fait aujourd'hui n'est qu'un commencement. Il y a beaucoup de travail à faire et dans l'urgence car l'industrie et l'emploi industriel sont en train d'être saignés à mort dans nos territoires.

Je crois d'ailleurs qu'il faut se fixer un rendez-vous annuel sur la question industrielle et l'Europe.

Comme vous l'avez dit la situation de la production et de l'emploi industriels est catastrophique en France et dans toute la zone euro.

Du textile à l'automobile en passant par la construction mécanique, électrique, l'électronique, l'électroménager, la sidérurgie, la pharmacie, la navale, la chimie, le ferroviaire, et même maintenant l'agroalimentaire, la situation est critique. Seule l'aéronautique s'en tire encore bien.

Or l'industrie est indispensable au développement humain. Sans industrie pas de transition énergétique, sans industrie pas de progrès en matière de santé, etc.

L'industrie est aussi le sujet d'un formidable affrontement de classe : Quelles richesses produire ? Comment les produire ? Pour satisfaire qui et quels besoins ?

Produire ce qui demande peu d'investissement et rencontre une forte demande solvable, ou produire et investir pour la réponse aux besoins humains.

L'industrie pharmaceutique est au cœur de tels enjeux : produire des médicaments de confort et investir sans compter dans le marketing afin de capter une clientèle solvable ou chercher et produire pour répondre aux besoins de santé de toute l'Humanité.

**L'industrie doit-elle produire pour enrichir les actionnaires ou pour répondre aux besoins humains ?**

Certes, du fait du formidable progrès de la productivité, l'industrie ne crée pas toujours un nombre considérable d'emplois directs, mais l'industrie permet la création d'emplois de qualité et de beaucoup d'emplois indirects. Par la richesse et la plus value qu'elle produit, l'industrie permet aussi un formidable développement des territoires dans la mesure où elles ne sont pas captées par la finance. Mais cela c'est la lutte des classes.

Les chiffres sont terribles pour notre pays :

– Depuis 1980, l'économie française a détruit près de 2 millions d'emplois industriels. De 2000 à 2007, 63 % de ces destructions résultent des conséquences de la libéralisation du commerce international.

– En 1980, l'industrie avec ses services attachés et l'intérim, employait 6 millions de salariés. 27 ans plus tard en 2007, ils n'étaient plus que 4,6 millions. À la fin de l'année 2009, ce nombre se voyait réduit à peine à 4,1 millions. Ce phénomène de désindustrialisation massive de la France a réellement débuté avec le tournant libéral de 1983. Il s'est accéléré une première fois à l'orée des années 2000, avec la montée de délocalisations vers les pays émergents, et il a connu une seconde accélération avec la crise financière de 2007. Ainsi plus de 190 000 emplois dans l'industrie ont été détruits en France pour la seule année 2009 à comparer avec les 70 000 perdus en 2007, et les 120 000 en 2008. On n'ose imaginer les chiffres de 2010.

– En 2009, on estime que sur 5 destructions d'emplois industriels, 3 ont été dus à l'augmentation de la productivité apparente du travail et 2 aux délocalisations en particulier vers les pays émergents. Le mouvement de transfert de la production industrielle vers les pays émergents s'amplifie de mois en mois, parallèlement aux départs en retraite des salariés les plus qualifiés de la génération du *Baby Boom*.

– En 30 ans, les grands groupes industriels européens ont muté. Ils ne daignent conserver un outil de production et de recherche dans les pays développés qu'aux termes d'audits financiers très poussés et d'une très forte pression sur les salariés et l'emploi : niveaux des salaires, intensité du travail, aides publiques substantielles.

Ils n'hésitent plus à vouloir imposer des baisses de salaires brut ou des mutations autoritaires à l'étranger pour des salaires nets mensuels de 300 €.

– En 1980, il fallait dans l'industrie 18 500 personnes pour créer une valeur d'un milliard d'euros de richesses. Aujourd'hui, il suffit de 3 900 salariés pour produire ce même milliard d'euros (1) de richesses. Soit un rapport de 1 à 4,74 ; la productivité apparente du travail industriel s'est donc accrue deux fois plus vite que les niveaux des salaires et du PIB ! Les salariés n'ont ainsi perçu qu'une infime partie de la richesse produite par ce gigantesque effort de productivité. Par contre, ils ont dû assumer une très forte intensification de leur travail et la dégradation de leur protection sociale et contractuelle. L'essentiel de ces gains de productivité ont été gaspillés dans des activités financières et dans des exportations massives de capitaux.

Contrairement aux affirmations du discours politique dominant, jamais le nombre et la qualité des emplois industriels détruits depuis la fin des années soixante-dix n'ont pu être compensés par le développement d'activités de services ou de nouveaux secteurs industriels.

C'est pourquoi il serait naïf de croire que les nouveaux emplois de la croissance verte vont remplacer en termes de salaires, de cotisations et de protections sociales, les actuels emplois industriels qui sont aujourd'hui détruits.

Les études les plus optimistes parlent de seulement 220 000 emplois créés dans le secteur « vert » d'ici 2020 alors que la Chine, l'Allemagne et le Japon sont déjà devenus les *leaders* technologiques des industries liées aux énergies renouvelables. Aussi utile qu'elle soit, la croissance verte ne créera spontanément pas plus d'emplois de qualité que ne l'a fait la « révolution numérique » dans les années 1990. Si, certes, certains emplois verts sont souvent indélocalisables, les salaires, les droits, la protection sociale, et les conditions de travail de ces emplois peuvent être attaqués et dépayés par, entre autre, la traduction en droit français de la directive services, la sinistre Bolkestein.

Le processus de désindustrialisation dans la zone euro se caractérise par :

- Une vision de la productivité focalisée (rebaptisée au passage compétitivité) sur la réduction du nombre d'emplois et la baisse de la masse salariale.
- Un désinvestissement du territoire national au profit de la fuite des activités vers les pays émergents au fur et à mesure des départs à la retraite des salariés les plus qualifiés. Dans le même mouvement que le départ en retraite des « *papy boomer* » on organise de la pénurie des jeunes formés aux métiers hautement qualifiés de l'industrie pour rendre « inéluctables » les délocalisations.
- La dépossession des salariés de leur savoir-faire (2).
- L'éclatement de la structure traditionnelle des entreprises et des collectifs de travail avec les externalisations d'activités, les mises en sous-traitance, les filialisations...

Vous l'avez dit, au cœur des entreprises, on substitue aux rapports de coopérations des rapports de mise en concurrence et de clients/fournisseurs. Ceci se conjugue avec une explosion de l'instabilité, de la flexibilité, la baisse des salaires réels, une grande précarité, un rationnement de la formation, une absence de promotion interne et une pression réticulaire permanente extrêmement stressante sur les salariés. On dévalorise la représentation sociale des salariés et de leur travail.

Les chantages aux délocalisations et à l'emploi se multiplient pour obtenir des baisses des salaires, la remise en cause des 35h et de tous les acquis sociaux.

Les délocalisations qui dans les années 1990 étaient essentiellement intra-européennes se focalisent maintenant vers les pays émergents. Elles se conjuguent avec une destruction du tissu industriel avec de nouveaux rapports entre les « donneurs d'ordres » et sous-traitants qui forcent ceux-ci à supporter tous les risques et à délocaliser. La crise financière a boosté les délocalisations et changé leur nature. On délocalise maintenant aussi les productions à hautes valeurs ajoutées y compris les activités de bureau d'études et de R & D. Ce mouvement affecte les grands groupes comme les PMI/PME.

Les entreprises industrielles grandes ou petites sont rongées par un véritable cancer financier. Elles subissent la loi des prédateurs que sont les différents fonds financiers, avec en particulier les « *Private Equity* » et leur « LBO ». En la matière la responsabilité des banques et des institutions financières publiques comme privées est accablante.

Le poids de la finance dans la gestion des entreprises et les choix stratégiques, y compris celui de délocaliser, est déterminant. Nous vivons le triomphe du court terme et des actionnaires rois !

La structure des groupes, les systèmes d'information, les rapports de pouvoirs à l'intérieur des entreprises se métamorphosent ainsi sous la pression des marchés financiers.

L'Europe vit aussi l'échec de la Stratégie de Lisbonne qui devait « faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010, avec une croissance durable assise sur une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et sur une plus grande cohésion sociale ».

La libéralisation du commerce international, selon la théorie économique classique des avantages comparatifs, devait déboucher sur le bien-être général, dans le cadre d'une division du travail entre pays émergents, Occident et reste du monde. À l'Occident la finance et les activités à haute valeur ajoutée, aux émergents la production à faible valeur ajoutée, au reste du monde la production de matières premières alimentaires ou minérales.

En réalité, le libre échange sans entrave a entraîné une mise en concurrence mondiale féroce, des salariés, des territoires, des systèmes fiscaux, sociaux et sanitaires, pour l'unique bonheur des marchés financiers. **La maîtrise de la connaissance est devenue un terrain d'affrontement central entre le capital et le travail.**

L'industrie des pays émergents monte d'une manière accélérée en puissance et en gammes. C'est la Chine et non l'Europe qui met en œuvre les objectifs de la Stratégie de Lisbonne. En 2010 les dépenses de R & D publics et privés de la Chine ont rattrapé celles de l'Union européenne. Le taux de croissance annuel des dépenses de la Chine en R & D est de 10 % contre 0,7 % pour la France. La Chine forme chaque année 800 000 doctorants en sciences. À très court terme la Chine aura plus d'ingénieurs et de chercheurs que les États-Unis et l'Union européenne réunis.

Les groupes industriels, intoxiqués par la finance, sont devenus apatrides. Les *Holding* contrôlant Renault et EADS sont de droit hollandais et Air France menace de déménager son siège social à Amsterdam pour payer moins d'impôts et de cotisations sociales.

Ce qui est bon pour les grands groupes « français » l'est pour les actionnaires mais pas pour les salariés. Le cancer financier qui affecte les grands groupes européens conduit à des « accidents » industriels graves en raison de la pression de la rentabilité financière : on peut citer l'explosion de la plate-forme de BP, les problèmes de production de l'A380, les retards de l'EPR, de l'A400-M, les pannes et accidents de l'ICE et d'Eurostar.

La stratégie financière remplace la stratégie industrielle avec le succès que l'on sait. On nage dans le mythe « des entreprises sans usines » de Serge Tchuruk l'ex-patron et fossoyeur d'Alcatel. En Occident les « cerveaux » fuient les faibles salaires de la recherche et de l'industrie pour la finance. Quel gâchis pour toute la société de voir des mathématiciens et des ingénieurs devenir *trader*.

Depuis les années 1980, les réponses politiques des différents gouvernements, de la BCE et de la Commission européenne, à la désindustrialisation structurelle n'ont consisté

qu'à augmenter de la compétitivité par la baisse des salaires réels, l'intensification du travail, la flexibilité et la mobilité des salariés, la robotisation et l'automatisation. Ils n'ont su que baisser les cotisations sociales et les impôts des entreprises – ce qui fait qu'aujourd'hui, scandale des scandales, Total paye zéro euro d'impôt sur les sociétés.

Ces politiques n'ont pas réussi à freiner la désindustrialisation ; elles ont au contraire contribué à fragiliser l'emploi industriel.

Cette situation catastrophique de l'industrie nationale qui oblitère l'avenir de l'Europe et de notre pays doit nous conduire à dégager et à mettre en débat au plus vite des axes de travail pour sauvegarder et développer l'activité et l'emploi industriel, dans notre pays et en Europe, dans le cadre de productions répondant aux besoins humains.

### **Pour ma part je vois au moins 7 axes de travail à explorer en urgence :**

– **1<sup>er</sup> axe : combattre le cancer financier qui détruit notre industrie.** Ce combat passe par une maîtrise sociale du crédit, voire une « réquisition » du crédit au service de l'emploi, de la R & D et de l'activité. Cela passe par la mobilisation des fonds de la BEI (3), la mise en place d'un pôle public des banques, des assurances et du crédit au niveau national et européen, mais aussi par des FREF (Fonds régionaux pour l'emploi et la formation), un FNEF (Fonds national pour l'emploi et la formation) et un Fonds européen pour la réindustrialisation et la relocalisation. Ces différents fonds et les pôles publics devraient se substituer aux fonds financiers afin de fournir du crédit bonifié aux entreprises sous conditions d'emploi, de formation et de recherche, mais aussi en fonction de l'utilité sociale des productions. Il s'agit d'utiliser la finance pour produire mieux et plus. C'est-à-dire investir sur l'humain pour produire, en consommant moins de capital, d'énergie et de matières premières.

– **Le 2<sup>e</sup> axe de travail doit être la propriété intellectuelle.** On l'a dit : la maîtrise sociale de la connaissance est devenue un terrain d'affrontement central entre le capital et le travail, aussi importante que l'appropriation sociale des moyens de productions et d'échanges. L'appropriation sociale des savoir-faire et des connaissances passe par la maîtrise par les salariés de la propriété et de l'usage des brevets, des *copyrights*, de la propriété intellectuelle, un effort massif de formation initiale et continue en faveur des filières scientifiques et techniques et la valorisation dans toute la société de la culture scientifique et technique (4). La Chine l'a compris contrairement à notre pays. **On ne peut plus laisser les actionnaires s'approprier le savoir-faire des salariés. C'est ce vol de connaissance et de savoir-faire qui donne aux actionnaires le pouvoir de délocaliser.**

– **3<sup>e</sup> axe : sécuriser l'emploi et la formation tout au long de la vie** tout en augmentant les salaires et en améliorant les conditions de travail.

– **4<sup>e</sup> axe : de nouvelles formes d'appropriations sociales** c'est-à-dire des nationalisations démocratiques débouchant sur des réorganisations des secteurs industriels

stratégiques en répondant aux besoins humains d'aujourd'hui. Par exemple : la création d'un pôle public Énergie-traitement des déchets.

– **5<sup>e</sup> axe**, sur lequel nous avons le plus à travailler : **un autre gouvernement de l'entreprise, un autre mode de production**. C'est-à-dire :

Des pouvoirs d'interventions effectifs et d'initiatives des salariés sur les choix de gestion, l'organisation et la stratégie des entreprises.

Des pouvoirs aux citoyens sur les modes de production : que produit-on ? Comment ? À quelle fin ? Où ? Dans le cadre de quels rapports sociaux ?

C'est aussi produire pour répondre aux besoins humains et non pour satisfaire les intérêts des actionnaires. Il s'agit d'investir dans la R & D et les activités industrielles permettant de construire des réponses durables aux défis de la crise écologique et à l'épuisement de certaines ressources naturelles.

– **6<sup>e</sup> axe : agir en Europe** avec

L'abrogation des directives européennes impliquant la séparation entre la production et les réseaux pour les services publics de réseaux. Par exemple : SNCF/RFF, Edf/erdf. Le retour aux subventions croisées, aux péréquations, aux aides d'État ;

La mise en place d'une vraie politique industrielle européenne. Ce qui implique l'abrogation de l'article 110 du traité de Rome et de l'article 157 titre 16 du traité de Lisbonne. Et de déboucher sur la création de groupes publics européens fondés sur la complémentarité et la mutualisation des investissements et des compétences ;

La mise en place d'un vrai Fonds européen d'aide à la réindustrialisation et aux relocalisations, sur la base de crédits sélectifs et de véritables plans de formation ;

Un investissement massif dans la recherche développement, public comme privé. Pour le privé, le financement de la recherche doit passer par des outils comme les avances remboursables et par des engagements stricts sur l'emploi (créations, salaires, pérennité, localisation) et la propriété sociale des brevets ;

De grands programmes technologiques comme Galileo (5) dans le cadre de structure de Groupement d'intérêt économique (GEI) et d'agences publiques.

– **7<sup>e</sup> axe : agir dans le monde**

En remettant en cause les règles de l'OMC pour protéger les salariés, les citoyens et les territoires des dumpings salariaux, sanitaires, sociaux, fiscaux, et environnementaux. Il ne s'agit pas de pratiquer un protectionnisme qui conduirait à l'autarcie ou à la destruction des économies émergentes mais de remettre en cause un libre-échange sauvage et dévastateur. Il est normal et nécessaire que des peuples puissent, à un moment donné, aider et protéger certaines filières stratégiques. Sans aide d'État Airbus n'aurait jamais pu voir le jour, mais si l'Europe avait pratiqué le protectionnisme cela aurait empêché son développement. Les droits de douanes doivent être utilisés comme des outils de politique industrielle et de coopérations multilatérales et non comme des armes de guerre économique. Il faut, à

capacité et moyens de production équivalents, créer les outils douaniers et fiscaux pour encourager les convergences de progrès en matière de salaire, de droits sociaux, de fiscalité, de normes environnementales et sanitaires ;

En repoussant la guerre économique et en favorisant les coopérations et les mutualisations avec les pays émergents ;

En refusant l'hégémonie du dollar et de l'euro et en agissant pour la création d'une monnaie commune mondiale comme le proposent les BRIC ;

En soustrayant de la loi du marché, pour créer des biens et services publics communs de toute l'humanité, les secteurs de l'eau, de l'énergie, des déchets, de l'armement, du logement, de la formation, de l'information, de la santé et de la culture.

(1) En euro constant.

(2) Lorsqu'une entreprise est dépeçée par une LBO, il ne reste souvent plus que ses brevets pour la valoriser sur le marché. De même l'achat d'une entreprise rivale permet d'acquérir à bon prix les brevets, tout en licenciant les salariés de l'entreprise achetée.

(3) Banque européenne d'investissement.

(4) Je pense en particulier aux médias.

(5) Ce qui n'enlève rien à la gestion calamiteuse par les institutions européennes de ce programme essentiel à l'indépendance de l'Europe vis-à-vis des États-Unis.





# ECONOMIE & POLITIQUE

## Bulletin d'abonnement

- .....
- FRANCE 1 an : 50 € 2 ans : 95 €
  - TARIF ETUDIANT 1 an : 43 € 2 ans : 84 €
  - ETRANGER 1 an : 74 €
- (frais de port par voie maritime inclus)

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise ou organisation : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Tél : ..... Email : .....

- Abonnement à partir du N° ..... :  pris  à envoyer
- Règlement :  en espèces  chèque postal ou bancaire
- sur facturation (pour un organisme)

**Economie et Politique** - 2, place du Colonel Fabien - 75019 Paris

Tél : 01 40 40 13 47 - Fax : 01 40 40 13 95 - Email : [ecopo@economie-politique.org](mailto:ecopo@economie-politique.org)

### Par prélèvement automatique de 12,50 € par trimestre.

Faites-nous parvenir ce formulaire signé, joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP). Le prélèvement automatique peut être supprimé sur simple demande de votre part.

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige, sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

**227382**

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

**ÉCONOMIE ET POLITIQUE**  
2 place du Colonel Fabien  
75019 PARIS

**ÉCONOMIE ET POLITIQUE**  
2 place du Colonel Fabien  
75019 PARIS

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Code Etablissement	Code Guichet	N° du compte	Clé R.I.B.

Date :  
Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.).



**GUE/NGL**

Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique  
European United Left/Nordic Green Left

*Groupe Parlementaire - Parliamentary Group*

PARLEMENT EUROPEEN - EUROPEAN PARLIAMENT